

ANNEXE 6

Le 13 décembre 2012

André Boulanger
Président

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

C.P. 10000, succ. Pl. Desjardins
12^e étage
Complexe Desjardins, Tour Est
Montréal (Québec)
H5B 1H7

Monsieur Serge Rivest
Maire de Saint-Liguori
750, rue Principale
Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0

Objet : Réponses à vos questions déposées le 3 décembre 2012

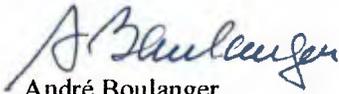
Monsieur le Maire,

C'est avec plaisir que je vous fais parvenir aujourd'hui les réponses aux quinze questions ayant trait au projet Chamouchouane-Bout-de-l'Île que vous nous avez déposées à notre séance de travail du 3 décembre dernier.

Par ailleurs, l'équipe de projet a entrepris des démarches auprès de vous et de vos concitoyens afin de pouvoir expliquer en personne ces réponses avec cartes géographiques à l'appui. Nous comprenons que l'organisation d'une rencontre nécessite du temps. C'est pourquoi nous proposons, dès maintenant, ces éléments de réponse par écrit. Dans un deuxième temps, si vous le jugez à propos, nous réitérons la disponibilité des membres de l'équipe de projet pour transmettre de plus amples renseignements à l'occasion d'une rencontre.

Veillez recevoir, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Le président d'Hydro-Québec TransÉnergie,


André Boulanger

p.j.

c.c. Mme Danielle Henri Allard, préfète de la MRC Montcalm
M. Jacques Beauregard, maire de Rawdon
M. Gaétan Morin, préfet de la MRC Matawinie
M. Réal Laporte, président – Hydro-Québec Équipement et Services partagés

QUESTIONS POUR HYDRO-QUÉBEC

Projet de ligne à 735kV Chamouchouane - Bout-de-l'Île

Question no 1 :

Comme il n'existe aucune éolienne en amont de Chamouchouane, et que toutes celles de la rive nord n'y sont pas reliées, en quoi les éoliennes actuelles et/ou celles prévues comme devant entrer en opération d'ici 2015 peuvent-elles justifier la construction de la nouvelle ligne à 735 kV en question?

Réponse :

- *Le réseau de transport à 735 kV d'Hydro-Québec est un réseau intégré, c'est-à-dire que toutes les lignes sont raccordées les unes aux autres.*
- *Dès qu'une nouvelle production est ajoutée sur le réseau, peu importe à quel endroit, ce sont pratiquement toutes les lignes qui se trouvent à transporter plus de puissance.*
- *Depuis 1994, Hydro-Québec a intégré à son réseau près de 4300 MW de nouvelle production sans ajout de nouvelle ligne de transport à 735 kV.*
- *Avec l'ajout de 3500 MW de production additionnelle provenant du complexe de la Romaine et du 2^e appel d'offres éolien, les études de réseau réalisées ont permis de conclure que la ligne Chamouchouane - Bout-de-l'Île constitue la solution optimale pour assurer la fiabilité du réseau (voir la carte 1 du réseau principal).*

Question no 2 :

Comme vous ne prévoyez pas de ligne additionnelle immédiatement en aval du poste Arnaud, en quoi l'énergie excédentaire de la Romaine, en aval des deux alumineries Alouette et Alcoa, peut-elle justifier une nouvelle ligne à construire à partir du poste Chamouchouane?

Réponse :

- *Même réponse qu'à la question 1 : le réseau d'Hydro-Québec est intégré (voir la carte 1 du réseau principal).*
- *L'addition de la production du complexe La Romaine conduit aussi à une augmentation de la puissance transportée sur pratiquement toutes les lignes du réseau.*
- *Les alumineries Alouette et Alcoa sont déjà alimentées par la production existante, notamment celle de la Côte-Nord.*

Question no 3 :

Pourquoi annoncer comme avantage d'une telle nouvelle ligne projetée le fait qu'elle serait efficace contre le verglas, alors que vous connaissez déjà l'efficacité des appareils anti-déglçage, d'une part, et que, d'autre part, vous n'annoncez pas de protection spéciale anti-verglas entre la Baie-James et Chamouchouane, hormis les renforcements de pylônes déjà installés à la grandeur du réseau ?

Réponse:

- *À la suite du verglas de 1998, Hydro-Québec a révisé ses critères de conception face aux charges climatiques (vent-verglas).*
- *Comme la ligne doit entrer à Montréal, région particulièrement touchée par le verglas de 1998, Hydro-Québec a retenu les critères de conception mécanique équivalant à une récurrence de verglas de 1/150 ans alors que normalement, les lignes sont construites pour une récurrence de 1/50 ans. Elle sera donc plus robuste face au verglas afin de minimiser les impacts d'un verglas comme celui de 1998.*
- *Par ailleurs, les charges climatiques de vent-verglas dans les régions comprises entre la Baie James et Chamouchouane sont moins élevées que celles du sud du Québec.*

Question no 4 :

Pourquoi avancer comme autre justification que cette nouvelle ligne envisagée *pourrait économiser le courant équivalent à l'alimentation de Repentigny, quand tout le monde réalise qu'Hydro-Québec est en situation de surplus aussi imposants qu'inexplicables?*

Pourquoi ajouter de l'eau dans un baril qui est déjà trop plein? ...Avec 1 milliard de frais d'installation?

Réponse :

- *En plus de répondre de façon optimale aux besoins du réseau de transport, la nouvelle ligne permet aussi de diminuer les pertes électriques, ce qui constitue un avantage indéniable de cette solution.*
- *Toute l'énergie produite trouve preneur. La nouvelle capacité de production doit être acheminée vers les marchés de consommation. Pour ce faire, le projet actuel est essentiel.*

Question no 5 :

Hydro-Québec essaie de déterminer la variante de moindre impact sur le territoire de Lanaudière.

Mais en tout premier lieu, comment pouvons-nous être sûrs que cette ligne doit nécessairement passer à travers Lanaudière?

Réponse :

- *Les résultats des études environnementales et techniques démontrent que la traversée de Lanaudière constitue la solution de moindre impact, répondant le mieux aux objectifs du projet, qui sont de relier le poste de la Chamouchouane au poste du Bout-de-l'Île.*
- *À l'ouest de Lanaudière, le territoire du parc national du Mont-Tremblant constitue un espace infranchissable pour un projet de ligne, ce qui limite la possibilité de traverser les Laurentides.*
- *En Mauricie, le territoire du parc national du même nom limite l'élaboration d'un tracé de moindre impact qui passerait plus à l'est.*

Suite de la question no 5 :

Vous déclarez votre intérêt à réutiliser les corridors existants entre St-Paul-de-Joliette jusqu'au poste Bout-de-l'Île (3005-3016). Alors, pourquoi ne pas faire de même en amont de St-Paul-de-Joliette jusqu'en Haute Mauricie, ou jusqu'au poste Jacques-Cartier... Quitte à le grossir?

Cela ne vous donnerait-il pas la possibilité d'appliquer votre politique visant une meilleure protection de l'environnement sur de plus longues distances ? Mieux vaut élargir une emprise déjà existante, déclarez-vous, que d'en créer une toute nouvelle.

Réponse :

- *À partir de l'autoroute 31 à Joliette jusqu'à Montréal, Hydro-Québec démantèlera la ligne 3005 et propose de réutiliser cette emprise pour y construire une partie de la ligne Chamouchouane-Bout-de-l'île (voir la carte 2 présentant les corridors étudiés).*
- *En amont de l'autoroute 31, Hydro-Québec ne peut pas démanteler la ligne 3005 et ne possède pas de surlargeur d'emprise en parallèle de celle-ci. Y construire une ligne engendrerait des impacts considérables sur le milieu bâti.*
- *Par ailleurs, une ligne qui arriverait du poste de la Jacques-Cartier ne permettrait pas de répondre aux problèmes identifiés au cours des études de réseau. (voir la réponse à la question 6)*

Question no 6 :

Pour justifier la construction de la nouvelle ligne, le porte-parole d'Hydro-Québec dans Lanaudière affirme qu'aucune ligne à 735 kV n'a été construite depuis 1994, et que depuis lors plusieurs nouvelles centrales ont été mises en service.

Voulez-vous détourner toutes les lignes en provenance de ces centrales pour faire cheminer l'énergie par le poste Chamouchouane?

Réponse :

- *Non. Ces projets de production (4300 MW) ont déjà été intégrés au réseau principal (réf. carte 1 du réseau principal) au moyen de courtes lignes d'intégration locales et par l'ajout sur le réseau d'autres équipements qui ont conduit à l'atteinte de la pleine capacité du réseau.*
- *Maintenant, avec 3500 MW supplémentaires, le réseau a nécessairement besoin d'une nouvelle ligne de transport à 735 kV.*

Question no 7 :

Sur un horizon de 20 à 30 ans, sans la nouvelle ligne à 735 kV Chamouchouane-Bout-de-l'Île, qui, au Québec, va risquer de manquer de courant?

Réponse :

- *Le réseau d'Hydro-Québec en est un qui est intégré. Hydro-Québec ne se placera jamais dans la situation suggérée par la question. Elle livre un service essentiel à la population du Québec. La nouvelle ligne est essentielle pour intégrer la nouvelle production électrique et assurer un approvisionnement plus fiable aux Québécois.*

Question no 8 :

Vous avez demandé et obtenu du BAPE et de la Régie de l'énergie l'autorisation d'améliorer votre capacité d'approvisionnement pour le secteur nord-est de Montréal jusqu'à Joliette.

Dans votre mémoire à cet effet, en 2010, vous annoncez qu'avec 300 MVA de puissance additionnelle au poste Bout-de-l'Île, vous alliez pouvoir satisfaire à cette éventuelle demande de tout le secteur pour les 15 prochaines années.

Dans les informations disponibles relatives aux travaux en cours au poste Bout-de-l'Île, il est question de transformateurs de capacités de plus de 1650 MVA chacun.

En plus, les travaux de raccordements prévus entre Duvernay et Boucherville seraient en cours, faisant ainsi entrer deux lignes 735kV au poste Bout-de-l'Île. Pourquoi donc une troisième ligne 735 kV (Chamouchouane- Bout-de-l'Île) devrait-elle être incontournable pour l'alimentation du poste Bout-de-l'Île?

Réponse :

- *Le projet de raccordement du poste du Bout-de-l'Île au réseau de la boucle métropolitaine à 735 kV visait 2 grands objectifs :*
 - *soulager le poste Duvernay d'une partie de sa charge déjà très importante;*
 - *éliminer les problèmes de surcharge du réseau à 315 kV Mauricie-Montréal.*
- *Avec sa capacité additionnelle disponible, le poste du Bout-de-l'Île servira aussi à alimenter de nouveaux postes à 315 kV du nord-est de la région métropolitaine et du sud de Lanaudière, améliorant ainsi la fiabilité du réseau régional et local;*
- *Le projet du poste Bout-de-l'Île fournit au réseau électrique une « architecture » permettant de répondre de façon optimale à la croissance de la demande;*
- *Chaque poste de la boucle métropolitaine doit disposer de sa propre source d'alimentation principale;*
- *La nouvelle ligne doit arriver à ce poste pour profiter pleinement de son potentiel d'alimentation de la charge (voir la carte 3 présentant la boucle métropolitaine) et assurer une plus grande fiabilité d'alimentation.*

Question no 9 :

Vous qualifiez cette nouvelle ligne de sécurité incontournable en prévision de troubles éventuels majeurs sur le réseau.

Sachant que le réseau à 735 kV est maintenant protégé contre les orages magnétiques et que certaines mesures ont été mises en place pour contrer les effets du verglas, quel autre incident a causé des pannes majeures sur le réseau depuis les 50 dernières années?

Réponse :

- *Le verglas qui demeure toujours une menace tout comme d'autres événements climatiques majeurs (ex. tornades).*
- *Les études de réseau permettent de valider la fiabilité du réseau en réponse à des événements de nature électrique (ex. foudre) ou à des avaries pouvant survenir en raison du verglas ou du vent, et ce, en conformité avec les exigences des organismes nord-américains responsables du niveau de fiabilité de l'alimentation en électricité des clients.*
- *Certains événements sont plus sévères que d'autres pour le réseau et l'analyse de leurs impacts a permis de mettre en évidence le maillon faible au sud du poste Chamouchouane.*
- *L'ajout de la ligne Chamouchouane-Bout-de-l'Île vise à assurer la fiabilité du réseau (réf. : carte 1 du réseau principal).*

Question no 10 :

La Boucle Métropolitaine devrait, par définition, servir à répartir l'électricité de façon sécuritaire et harmonieuse dans la grande région de Montréal.

Pourquoi ce projet de ligne à 735kV, dite pour fins de sécurité additionnelle, devrait-elle arriver obligatoirement ;

a) à partir du nord-est; et

Réponse :

Le raccordement de la ligne à partir du poste de la Chamouchouane permet de libérer le goulot d'étranglement au sud de cette installation (schéma : 4 lignes au nord des postes Chamouchouane-Saguenay versus 3 lignes au sud) afin de transiter de façon optimale la puissance vers les grands centres de consommation (voir la carte 4 présentant les entrées et sorties de lignes au poste Chamouchouane).

b) entrer au poste Bout-de-l'Île, plutôt qu'au poste Duvernay, Chénier ou Boucherville, par exemple ?

Réponse :

- *Chaque poste de la boucle métropolitaine (voir la carte no 3) doit disposer de sa propre source d'alimentation principale alors que la boucle ceinturant la région augmente la sécurité d'alimentation de chacun des postes en cas de perte d'une alimentation principale*
- *Le projet de raccordement du poste du Bout-de-l'Île au réseau de la boucle métropolitaine à 735 kV vise, entre autres, à soulager le poste Duvernay d'une partie de son importante charge et ainsi réduire l'impact d'un incident majeur pouvant affecter ce poste.*
- *Le poste du Bout-de-l'Île servira aussi à alimenter de nouveaux postes à 315 kV du nord-est de la région métropolitaine et du sud de Lanaudière*

Question no 11 :

Pourriez-vous situer un lieu, au Québec, qui serait frappé d'une panne appréhendée sur le réseau 735 kV, et auquel la nouvelle ligne reliant le poste Chamouchouane au poste Bout-de-l'Île pourrait être la seule à pouvoir y remédier?

Réponse :

Voir la réponse à la question 7.

Question no 12 :

Vous déclarez avoir des études d'impact sur la production laitière. D'où proviennent ces études et à quel pays s'adressent-elles ?

Réponse :

Hydro-Québec est consciente des préoccupations qui lui ont été exprimées sur cette question. Les études auxquelles on réfère ont été réalisées par Hydro-Québec, en collaboration avec le Département des sciences animales de l'Université McGill, sur une durée de quinze ans. Il s'agit d'un vaste projet de recherche sur les effets biologiques possibles des champs électriques et magnétiques produits par une ligne à 735 kV sur les vaches laitières.

Deux types d'étude ont été réalisés, soit une étude en milieu contrôlé dans une salle expérimentale conçue pour créer des champs électriques et magnétiques au centre de recherche de la ferme du campus Macdonald de l'Université McGill et une seconde étude pour caractériser l'exposition des fermes laitières du Québec.

Ces études ont permis de conclure que l'exposition des bovins laitiers aux champs électriques et magnétiques ne nuisait pas à la productivité ou à la santé des vaches laitières.

Par ailleurs, il est aussi important de souligner qu'en partenariat avec l'Union des producteurs agricoles (UPA) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), Hydro-Québec a établi un service de traitement de cas potentiels de tensions parasites destiné à sa clientèle agricole.

Les études de cas montrent que les tensions parasites proviennent principalement de déficiences techniques des différents systèmes de la ferme (électriques, de ventilation ou de traite). Parfois, elles sont attribuables aux installations électriques du voisinage ou au réseau de distribution. Le réseau de transport d'électricité est rarement en cause.

Comme on le sait, plusieurs facteurs peuvent affecter le comportement des animaux et provoquer des symptômes semblables à ceux des tensions parasites (ex. : alimentation, maladie infectieuse, température, qualité de l'air et de l'eau).

Question no 13 :

Vos représentants de Lanaudière disent qu'il reste seulement 12 km à régler pour le tracé officiel. Pourquoi la réunion d'information prévue à Montréal le 28 novembre a été annulée?

Réponse :

L'activité portes ouvertes prévue à Montréal a pour objectif de présenter aux citoyens de Pointe-aux-Trembles la solution retenue pour la portion de tracé (4 km) qui se trouve dans leur arrondissement.

Cette activité n'a pas été annulée. Il y a eu une modification à l'horaire; la rencontre aura lieu le 13 décembre.

Question no 14 :

Pourquoi on propose de traverser des fleuves et océans et on ne parle pas de faire la même chose en territoire agricole ?

Réponse :

Hydro-Québec est consciente de la sensibilité du milieu agricole et cherche, quand un projet de transport traverse ce type de milieu, à minimiser le plus possible l'impact de la présence des lignes sur les activités quotidiennes des agriculteurs.

De plus, nous cherchons activement le tracé de moindre impact en consultant les populations habitant les tracés de lignes de transport projetées. Nous sommes présentement à définir un tracé pour la ligne Chamouchouane - Bout-de-l'île qui sera de moindre impact.

C'est également la raison pour laquelle Hydro-Québec et l'UPA ont défini des mécanismes de concertation et de compensation pour les propriétaires touchés, par l'Entente sur le passage des lignes de transport en milieux agricoles et forestiers.

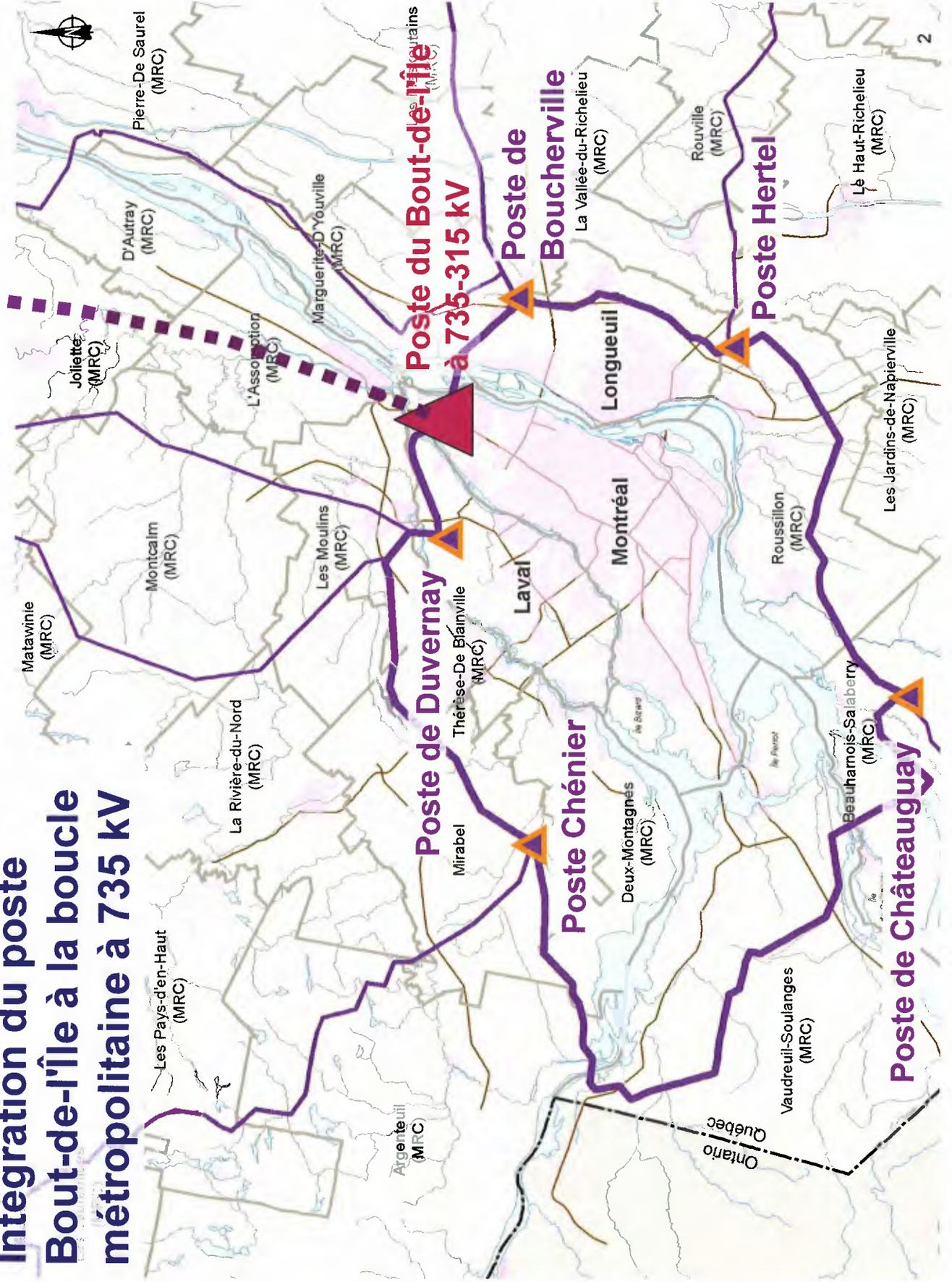
Question no 15 :

Vous déclarez avoir fait des évolutions de besoin pour les futures années. Pourquoi ces études secrètes?

Réponse :

- *Voir les réponses 1 et 4.*
- *Toute étude de planification est réalisée en tenant compte d'un accroissement prévisible de la charge de façon à mettre en place des projets qui répondent adéquatement à la demande actuelle et à la demande future.*
- *De plus, en ce qui concerne les diverses évolutions de la demande en transport et en distribution, des prévisions sont déposées annuellement à la Régie de l'énergie et sont publiques et accessibles.*

Intégration du poste Bout-de-l'Île à la boucle métropolitaine à 735 kV



Pour diffusion immédiate
Saint-Jérôme, le 4 février 2013

**Projet de ligne de transport dans le sud de Lanaudière :
les consultations du public ont été très utiles**

Hydro-Québec a complété au cours des dernières semaines de 2012 une importante étape de consultation relative au passage d'une ligne de transport à 735 kV dans Lanaudière en provenance du poste de la Chamouchouane. Quelques cinquante rencontres avec les représentants du milieu ont été tenues et dix journées de type «portes ouvertes» ont été organisées, dans Lanaudière seulement, au cours des derniers mois. Ces rencontres ont permis de recueillir les préoccupations des milieux local et régional. Les commentaires et préoccupations exprimés ont été utiles et ont déjà permis de bonifier le tracé initial.

Prochaines étapes

La direction d'Hydro-Québec et l'équipe du projet ont été sensibles aux commentaires formulés par les élus de la MRC de Montcalm et de Matawinie relativement aux tracés proposés sur une partie de leurs territoires. Hydro-Québec prendra en compte les commentaires reçus des élus locaux et évaluera, au cours des prochaines semaines, la faisabilité de certaines alternatives aux deux scénarios initialement proposés dans les municipalités de Rawdon et de St-Liguori. L'entreprise maintiendra bien entendu les contacts avec les représentants du milieu concerné.

Justification du projet

Cette nouvelle ligne à 735 kV constitue un ajout important au réseau de transport d'Hydro-Québec TransÉnergie. Conforme aux normes réglementaires nord-américaines, le projet vise à sécuriser l'alimentation de la région de Montréal et du sud de Lanaudière dont la croissance est indéniable. Cette région a connu une croissance soutenue au cours de la seule décennie 2001-2011. Hydro-Québec y a observé un bond de près de 50 000 de ses abonnements, soit une hausse de 26,7 %.

Ce projet vise aussi à permettre d'acheminer vers les marchés de consommation du Québec la puissance électrique additionnelle provenant des projets hydroélectriques et éoliens qui sont mis en service, tout en limitant les pertes sur le réseau de transport d'électricité.

-30-

Pour renseignements chez Hydro-Québec
Pierre Dupuis, conseiller – Relations avec le milieu
Direction – Affaires régionales et collectivités
Tél. sans frais 1 866 833-2210 poste 2680



Le 24 janvier 2013

Madame Desneiges Pépin
Monsieur Guy Breault

Direction – Affaires régionales et
collectivités
Relations avec le milieu et projets
spéciaux – Laurentides
Hydro-Québec
1^{er} étage
333, blvd Jean-Paul-Hogues
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 6Y3

Objet : Correspondance à M. André Boulanger

Madame, Monsieur,

Le président d'Hydro-Québec TransÉnergie, monsieur André Boulanger, accuse réception de votre correspondance du 17 janvier dernier.

Nous vous remercions de votre intérêt à l'égard de ce projet de première importance pour l'évolution du réseau de transport d'électricité d'Hydro-Québec. Soyez assurés que nous veillerons à y accorder le suivi approprié.

Nous vous prions de recevoir, madame, monsieur, nos salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Natalie Roussel'.

Natalie Roussel
Chef – Relations avec le milieu et projets spéciaux
Direction – Affaires régionales et collectivités

St-Liguori, 17 janvier 2013

Monsieur André Boulanger
Président, Hydro-Québec TransÉnergie
C.P. 10 000, succursale Place Desjardins
12^e étage
Complexe Desjardins, Tour Est
Montréal (Québec) H5B 1H7

Objet : Proposition de rencontre avec les citoyens de Lanaudière.

Monsieur,

La présente fait suite à la lettre que vous avez fait parvenir à monsieur Serge Rivest, maire de Saint-Liguori, le 13 décembre 2012. En conclusion de cette lettre, vous exprimez la disponibilité de votre équipe à nous transmettre de plus amples renseignements lors d'une rencontre future. Par conséquent, nous souhaitons vous proposer une rencontre avec les citoyens de Lanaudière et convenir avec vous des modalités de celle-ci.

Dans un premier temps, nous vous proposons l'organisation d'une rencontre avec votre équipe à la salle municipale de Saint-Liguori afin d'échanger sur la question suivante : « Hydro-Québec avance que son réseau est dorénavant engorgé, puisque depuis 1994 aucune ligne à 735 kV n'a été construite, alors qu'elle a saturé le réseau avec 4 300 nouveaux mégawatts depuis cette date. Hydro-Québec affirme avoir besoin de cette nouvelle ligne à 735 kV, sortant du poste de la Chamouchouane et traversant Lanaudière jusqu'au poste Bout-de-l'Île parce qu'il resterait encore 3 500 mégawatts additionnels à intégrer sur le réseau. En quoi cette ligne permettrait-elle de transporter ces nouveaux mégawatts? ». Nous vous suggérons de limiter les discussions à cette seule question.

Il serait souhaitable que vos experts répondent d'abord à cette question, sans intermédiaire, devant les citoyens qui subiraient les conséquences de la construction de la ligne de transport d'électricité Chamouchouane-Bout-de-l'Île. Par souci de transparence, seule une rencontre ouverte au public et paisible permettrait une discussion de fond avec votre équipe. Nous souhaitons ainsi que vos experts répondent aux questions de nos porte-paroles devant une assemblée ainsi que les élus et médias présents.

En attente d'une réponse de votre part, nous demeurons disponibles et nous souhaitons la tenue de cette rencontre le plus tôt possible.

Veillez recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées

Desneiges Pépin, porte-parole
Guy Breault, porte-parole
Citoyens Sous Haute Tension

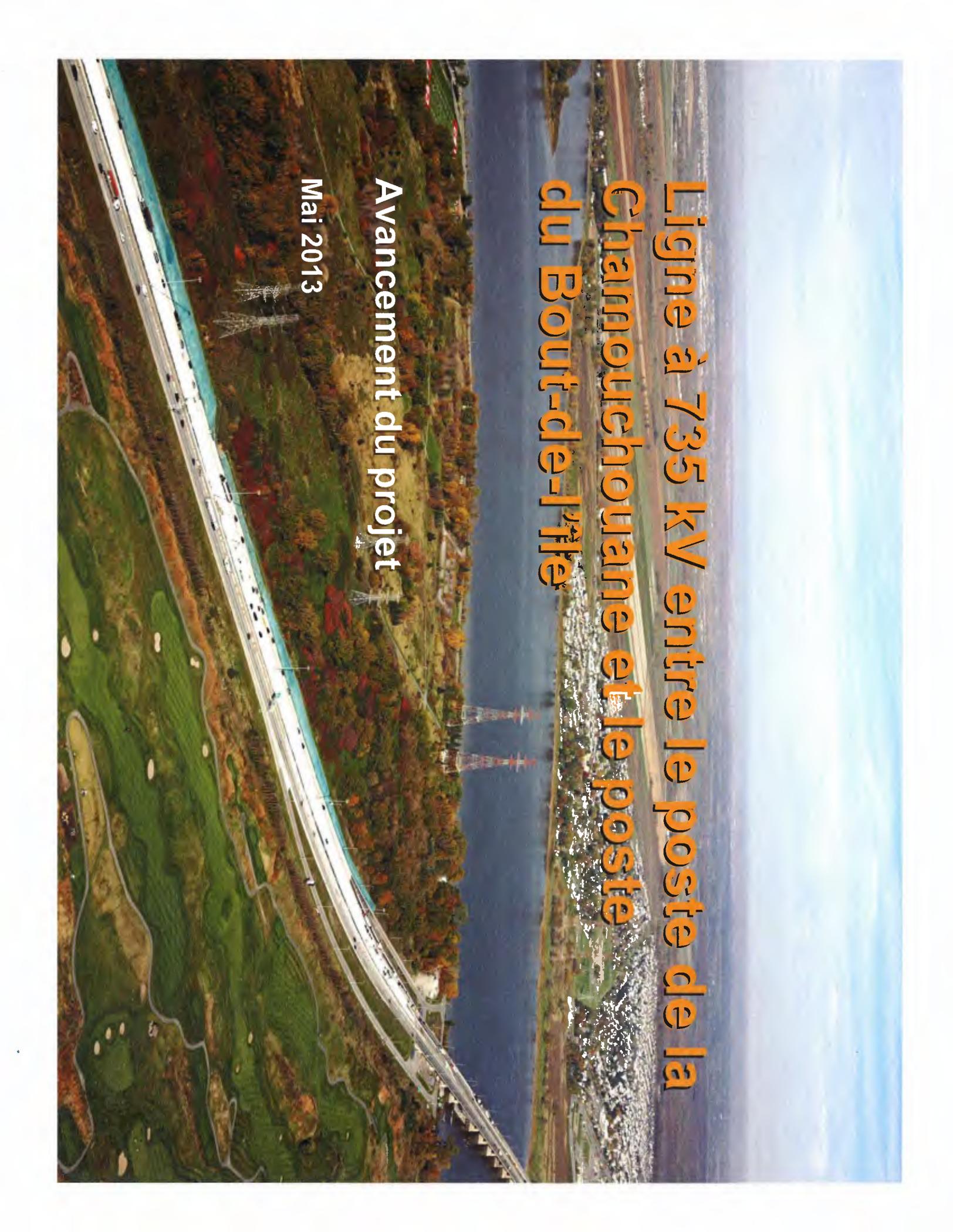
c.c, Mme Nathalie Roussel, chef – Relations avec le milieu et projets spéciaux,
Hydro-Québec

Mme Danielle Henri Allard, préfète de la MRC Montcalm

M. Jacques Beauregard, maire de Rawdon

M. Serge Rivest, maire de St-Liguori

M. Gaétan Morin, préfet de la MRC Matawinie

An aerial photograph showing a long, straight power line stretching across a valley. The line is supported by several tall, lattice-structured towers. The valley floor is a mix of green fields, some with small white structures, and a river that flows through the center. The surrounding hills are covered in dense, colorful trees, suggesting an autumn setting. The sky is a clear, pale blue.

Ligne à 735 kV entre le poste de la Charnoucheuane et le poste du Bout-de-l'Île

Avancement du projet

Mai 2013

Participants d'Hydro-Québec

- **Hélène Lambert**
ingénieure – Planification du réseau
- **Christiane Rompré**
chargée de projets – Environnement
- **Christian Royer**
ingénieur de projets
- **Pierre Dupuis**
conseiller – Relations avec le milieu



Objectif de la rencontre

Faire le point sur les études de tracé entre les postes de la Chamouchouane et du Bout-de-l'Île et présenter la solution proposée dans le sud de Lanaudière

Déroulement de la rencontre

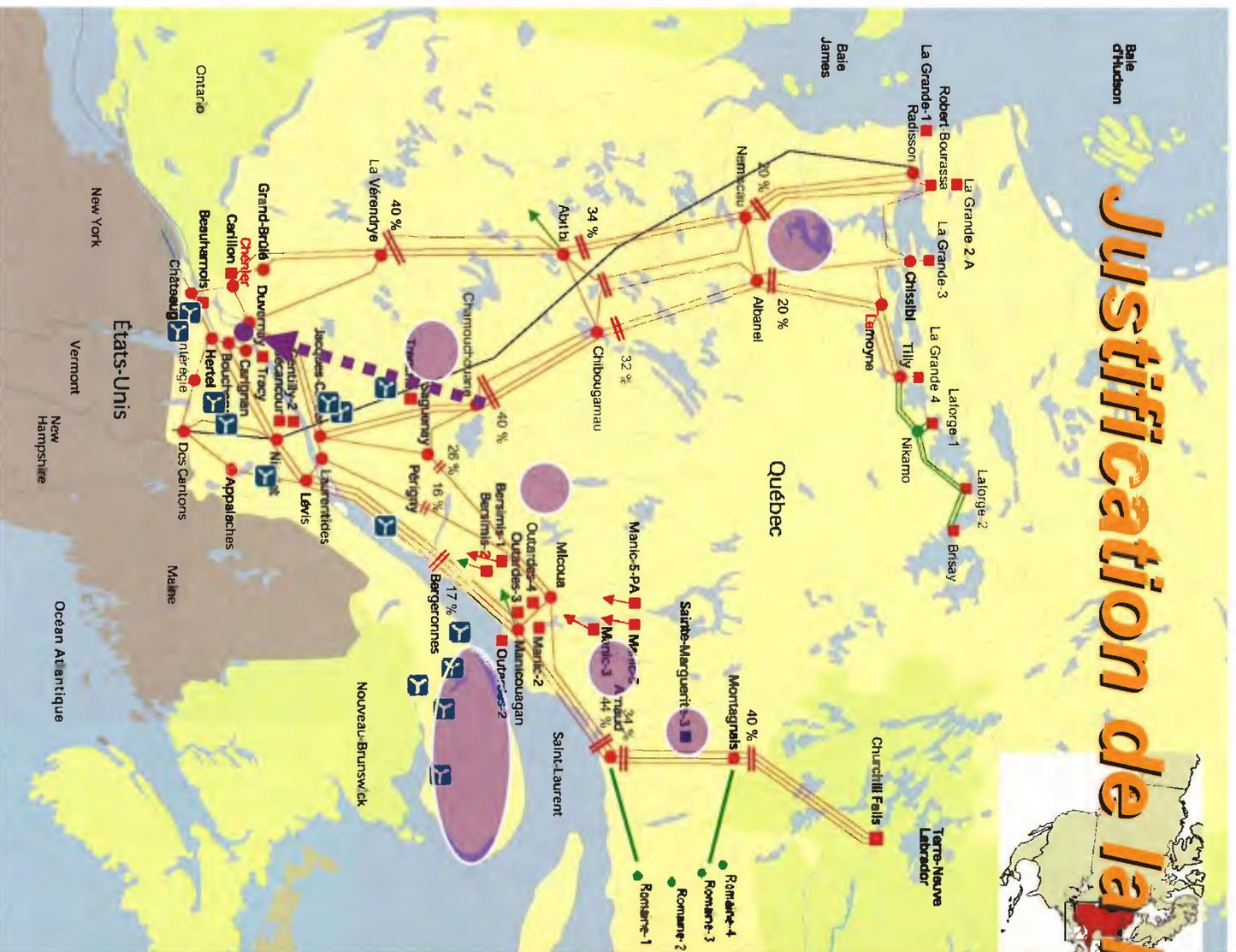
1. Justification du projet
2. Historique des études
3. Solution proposée dans le sud
4. Bilan de la communication
5. Calendrier
6. Période de questions



Justification du projet



Justification de la ligne à 735 kV



Plus récents projets

- Complexe la Romaine (1550 MW)
- Appel d'offres éolien 2005 (2000 MW)

Total: ~ 3500 MW

Projet nécessaire et optimal

- Nouvelle ligne de transport à 735 kV
- Poste de la Chamouchouane
- Poste du Bout-de-l'Île

Justification de la ligne à 735 kV

Départ du poste Chamouchouane



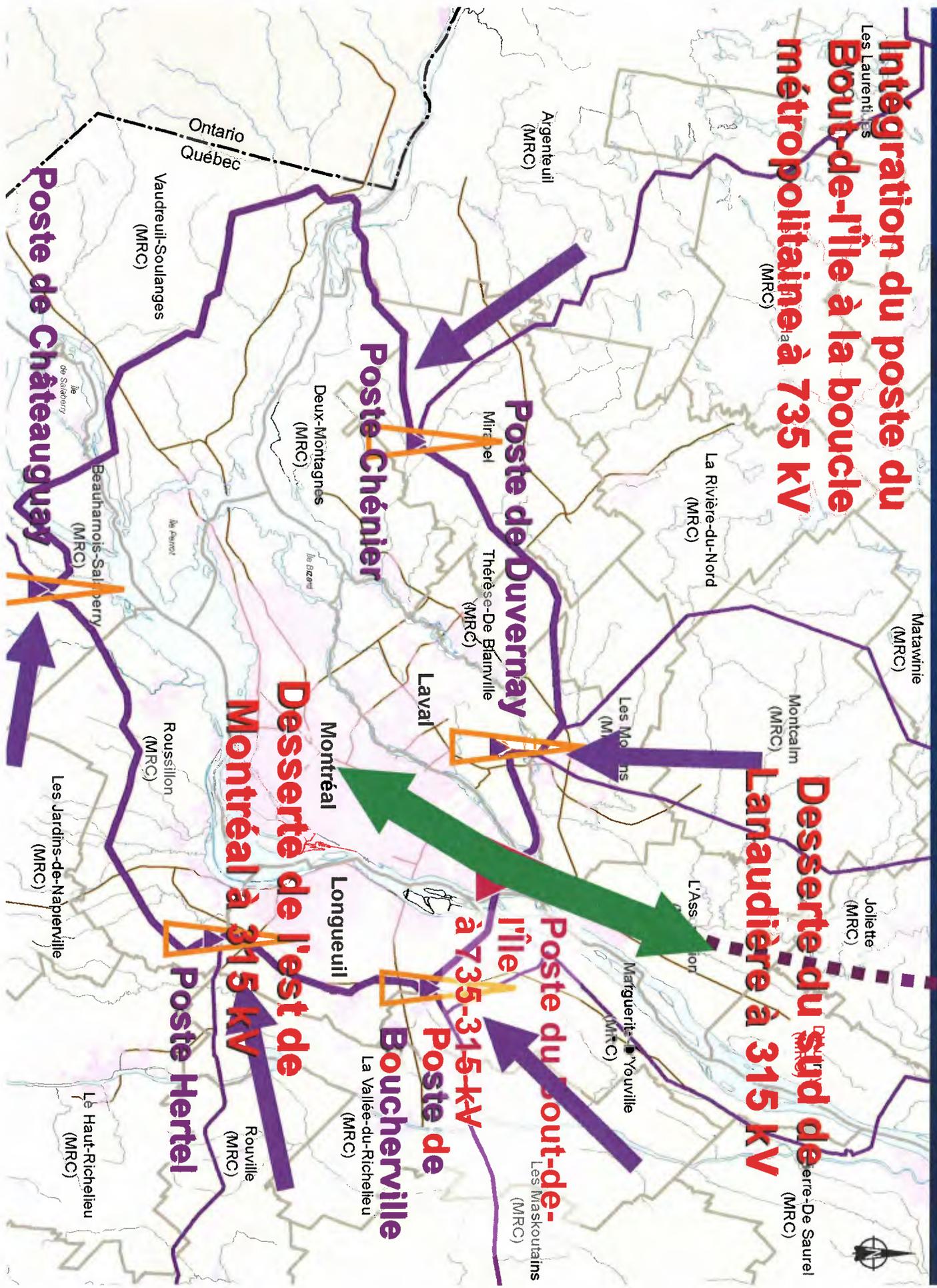
Intégration du poste du Bout-de-l'Île à la boucle métropolitaine à 735 kV

Desserte du sud de Lanaudière à 315 kV

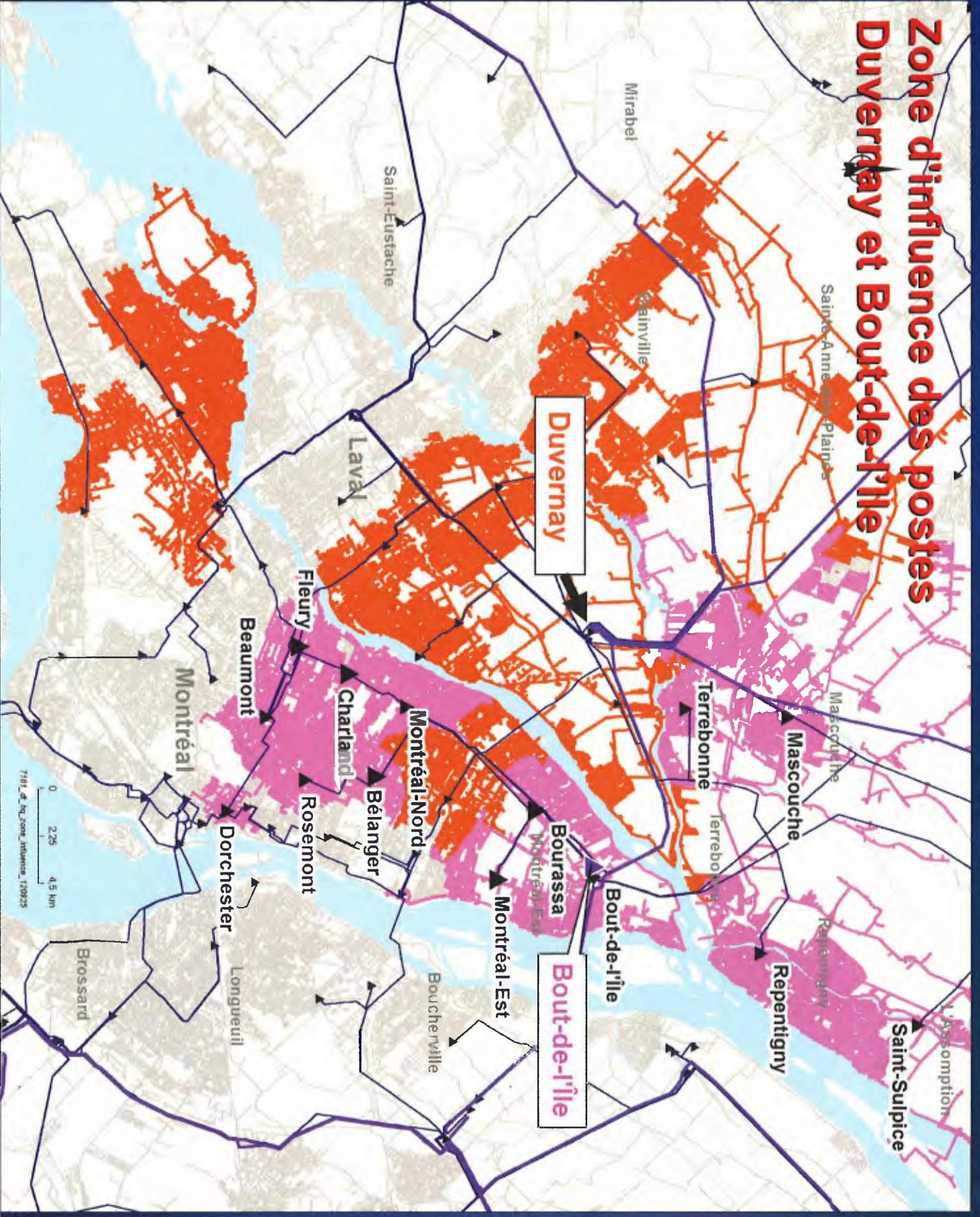
Poste du Bout-de- l'Île à 735-315 kV

Desserte de l'est de Montréal à 315 kV

Poste de Châteauguay



Zone d'influence des postes Duvernay et Bout-de-l'Île



Avantages de la ligne à 735 kV

- Diminue les pertes électriques sur le réseau de transport – *Équivalent de 24 000 clients ~ 96 000 habitants*
- Améliore la flexibilité d'exploitation et d'entretien du réseau
- Ajoute un nouveau lien d'alimentation fiable à 735 kV (sécurisation post verglas)

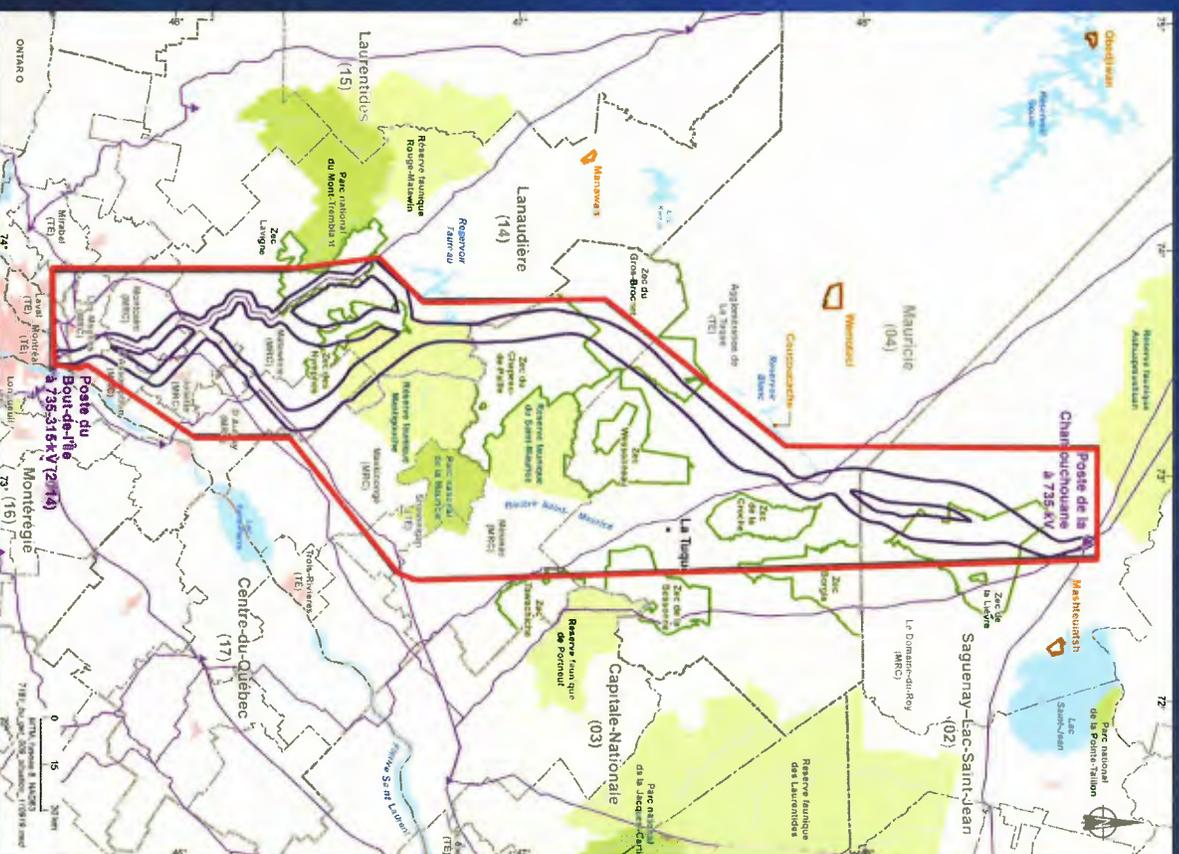
Historique des études



Études de corridors – Automnes 2010 -2011

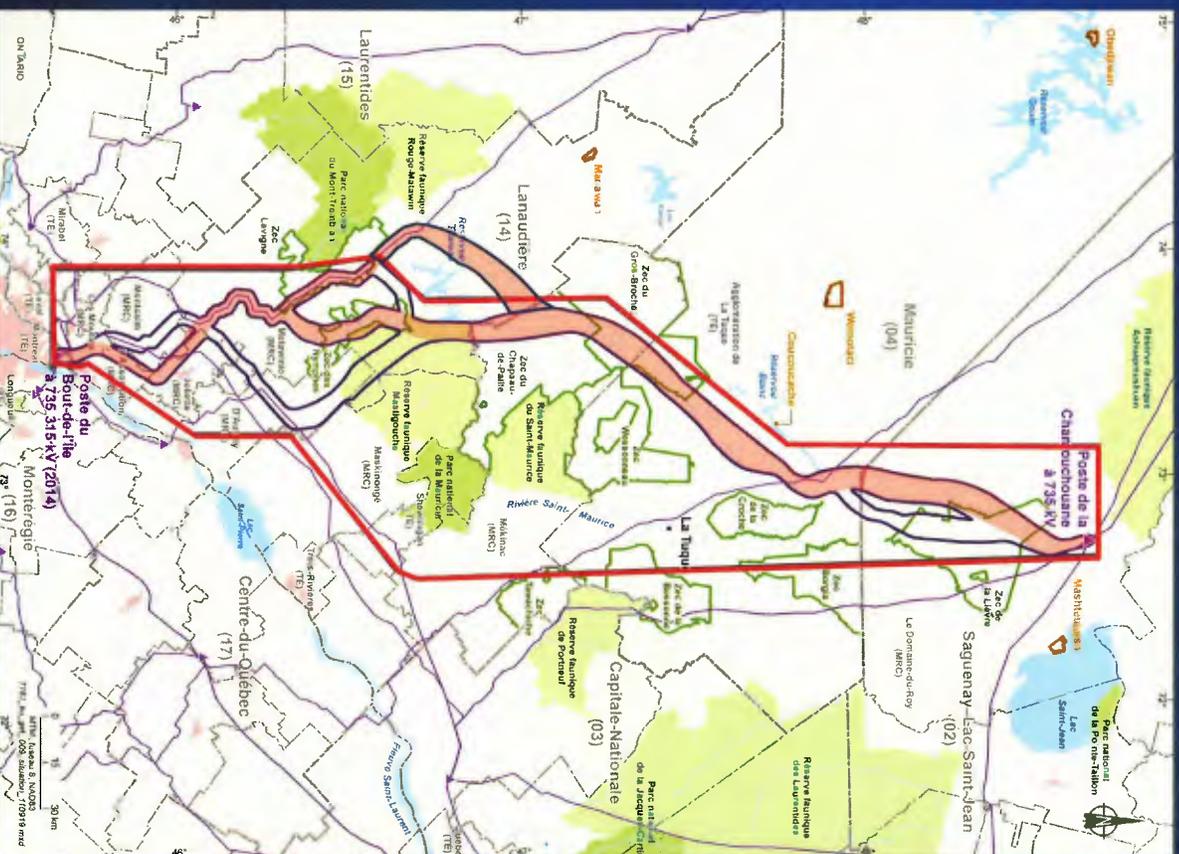
Critères de localisation

- Rechercher les infrastructures linéaires pour limiter le morcellement du territoire
- S'éloigner des milieux habités, des zones de villégiature et des secteurs valorisés pour la chasse et la récréation
- Éviter les aires protégées existantes et projetées, les habitats fauniques protégés et les grands milieux humides
- Préserver les paysages valorisés à l'échelle régionale et locale
- Tenir compte des orientations de développement régional



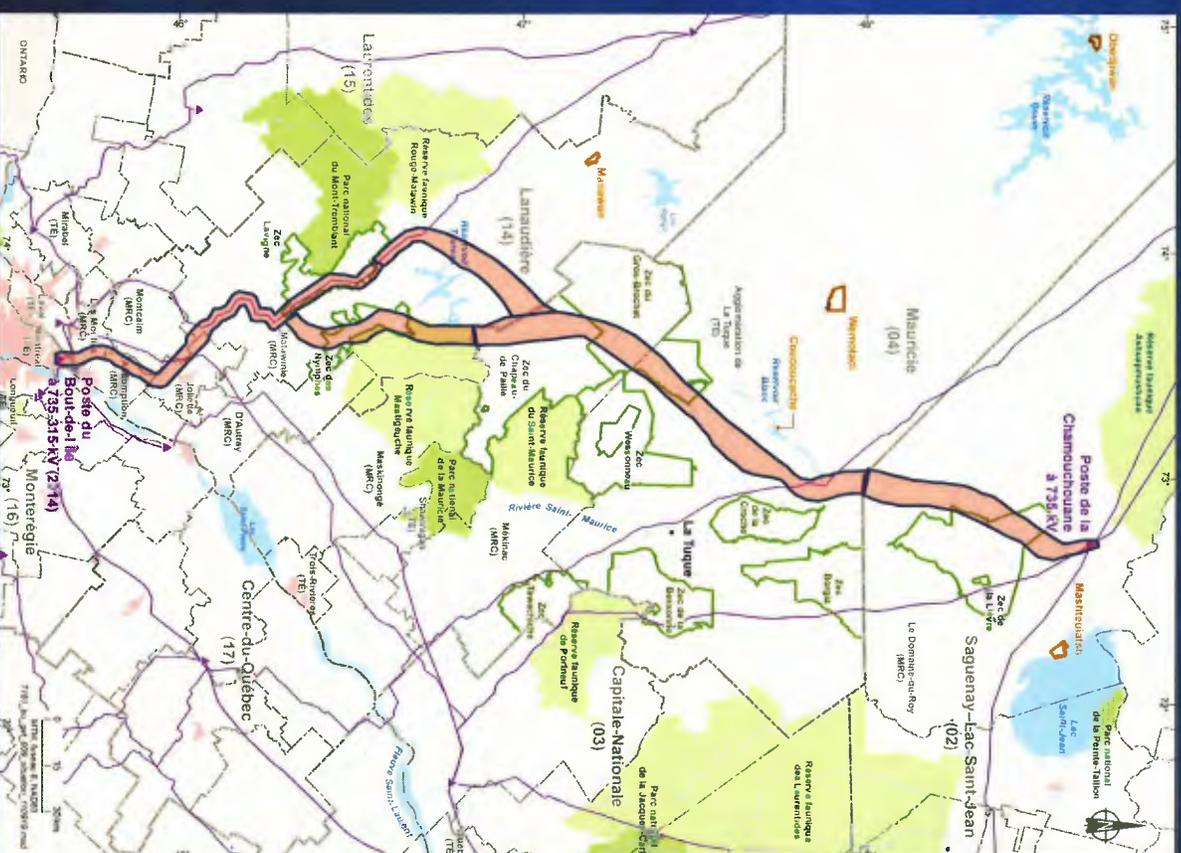
Consultation sur les corridors – automne 2011

- Optimisation dans la partie nord de Lanaudière



L'étude de tracés – automne 2011-2012

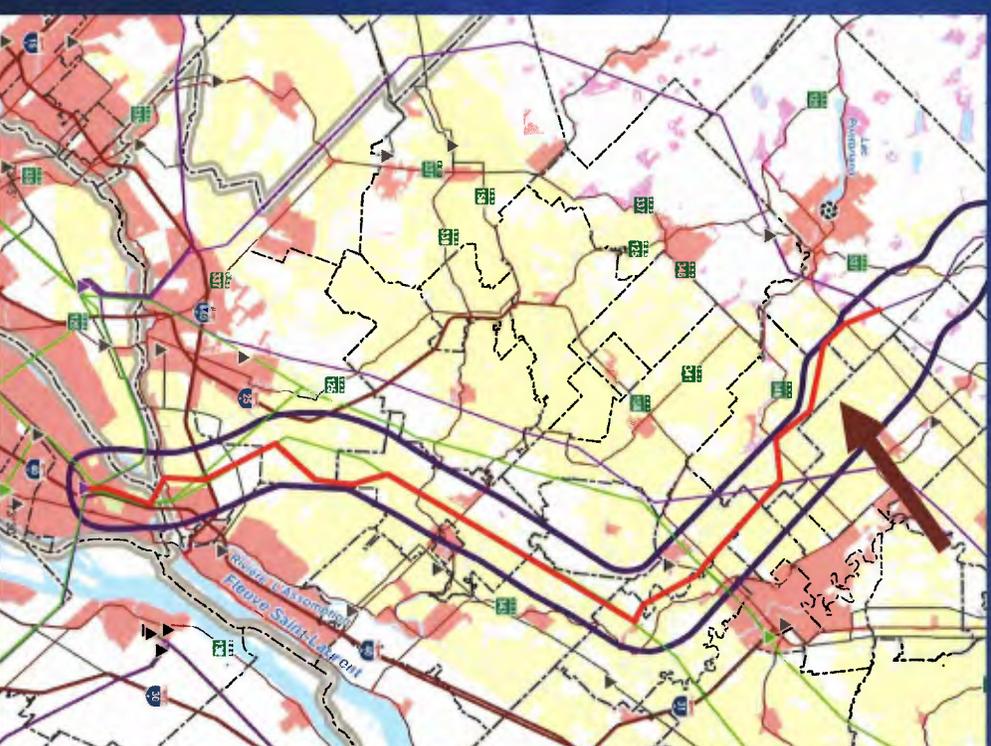
- Favoriser le jumelage avec des couleurs de ligne existants ou avec des équipements linéaires
- S'éloigner des résidences, chalets et campements
- S'éloigner le plus possible des exploitations en milieu agricole
- Préserver l'encadrement visuel des milieux habités
- Respecter les limites de lot en terres privées
- Limiter les impacts sur les érablières et les boisés en terres privées
- Tenir compte des orientations de développement régional



Consultation sur les tracés – Portion sud de Lanaudière - Montréal

Printemps - hiver 2012

- **Préoccupations exprimées sur la partie nord du tracé**
- **dynamisme agricole**
- **ouverture d'un nouveau couloir de ligne dans le piedmont**



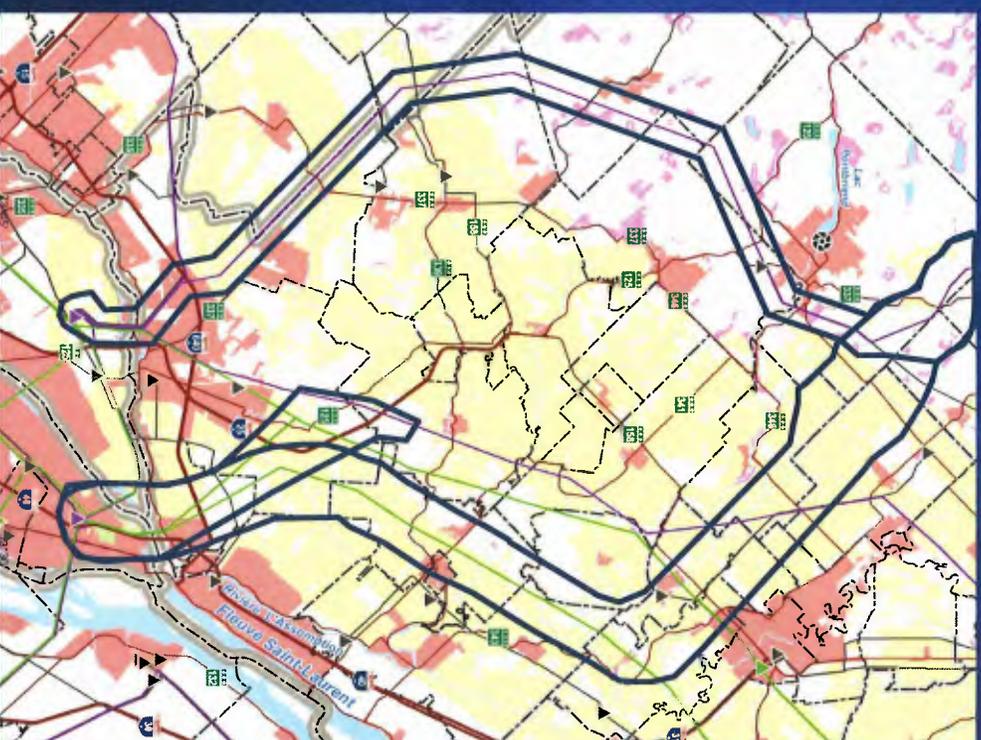
Solution proposée dans la partie sud du territoire

Évolution du projet dans la portion sud

■ Scénario initial

■ Scénario retenu

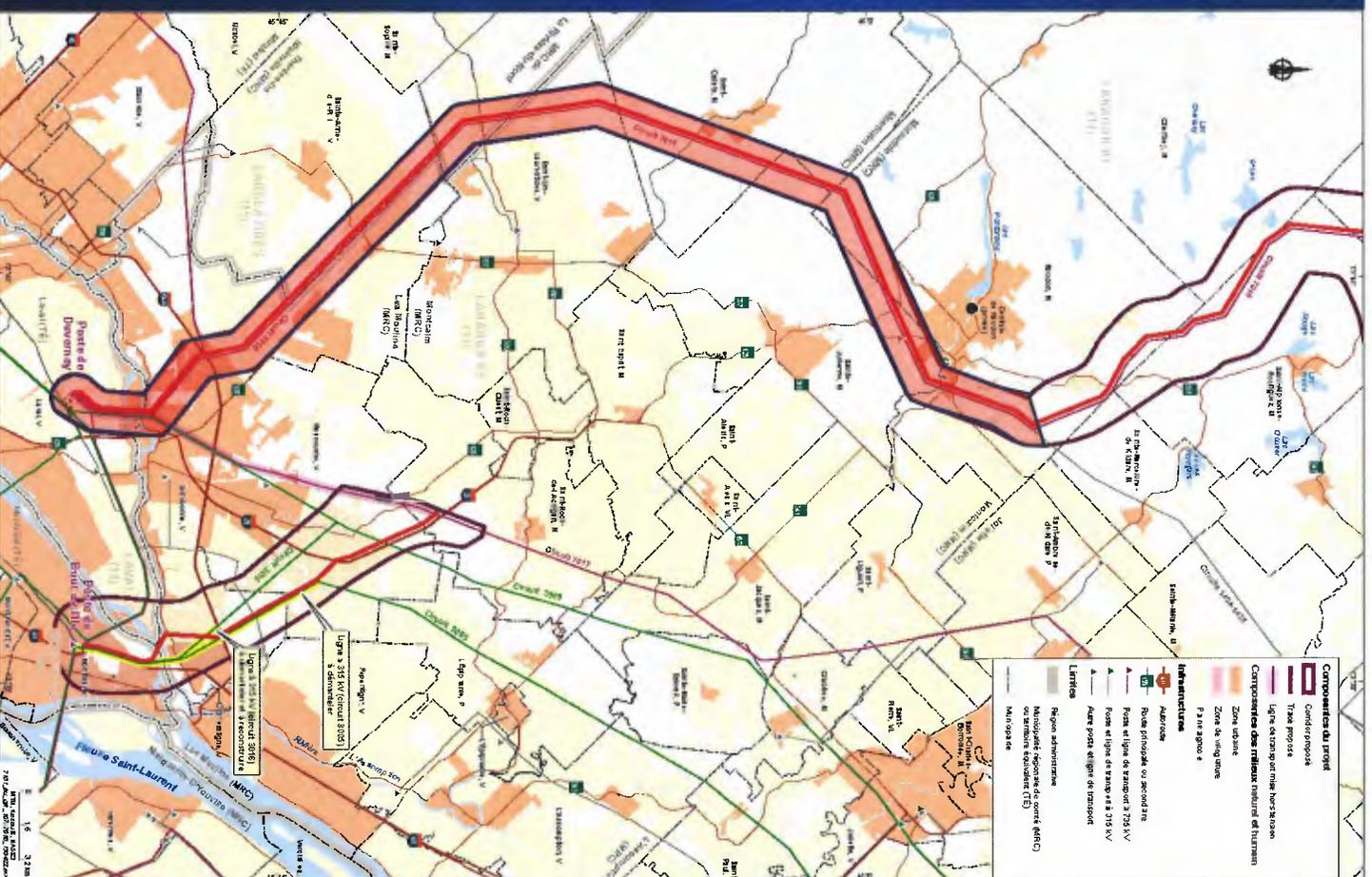
- Ligne à 735 kV en provenance du poste de la Chamouchouane au poste de Duvernay
- Débranchement de la ligne 7017 du poste Duvernay
- Déviation d'une ligne existante à 735 kV (7017) vers le poste du Bout-de-l'Île



Tronçon Rawdon / Laval

Faits saillants: 59 km

- Entièrement inséré dans une servitude déjà acquise
- Ne crée pas de nouveau couloir de ligne électrique sur le territoire
- Impact visuel limité par l'alignement des pylônes entre la nouvelle ligne et l'ancienne
- Nécessitera le déboisement de 65 m de végétation tout en laissant un écran boisé dans les secteurs forestiers



Utilisation du territoire

- 40 km dans des espaces boisés (68%)
 - Largeur totale de la servitude : 210 m
 - Largeur de déboisement: 65 m
 - Largeur résiduelle d'un écran boisé dans la servitude: 65 m
- 8,5 km de terres en culture (14 %)
 - 28 km en territoire agricole protégé
- 10 km dans des usages autres (site d'enfouissement, bancs d'emprunt, etc.)
- 8 km à l'intérieur d'un couloir de 5 lignes de Terrebonne à Laval

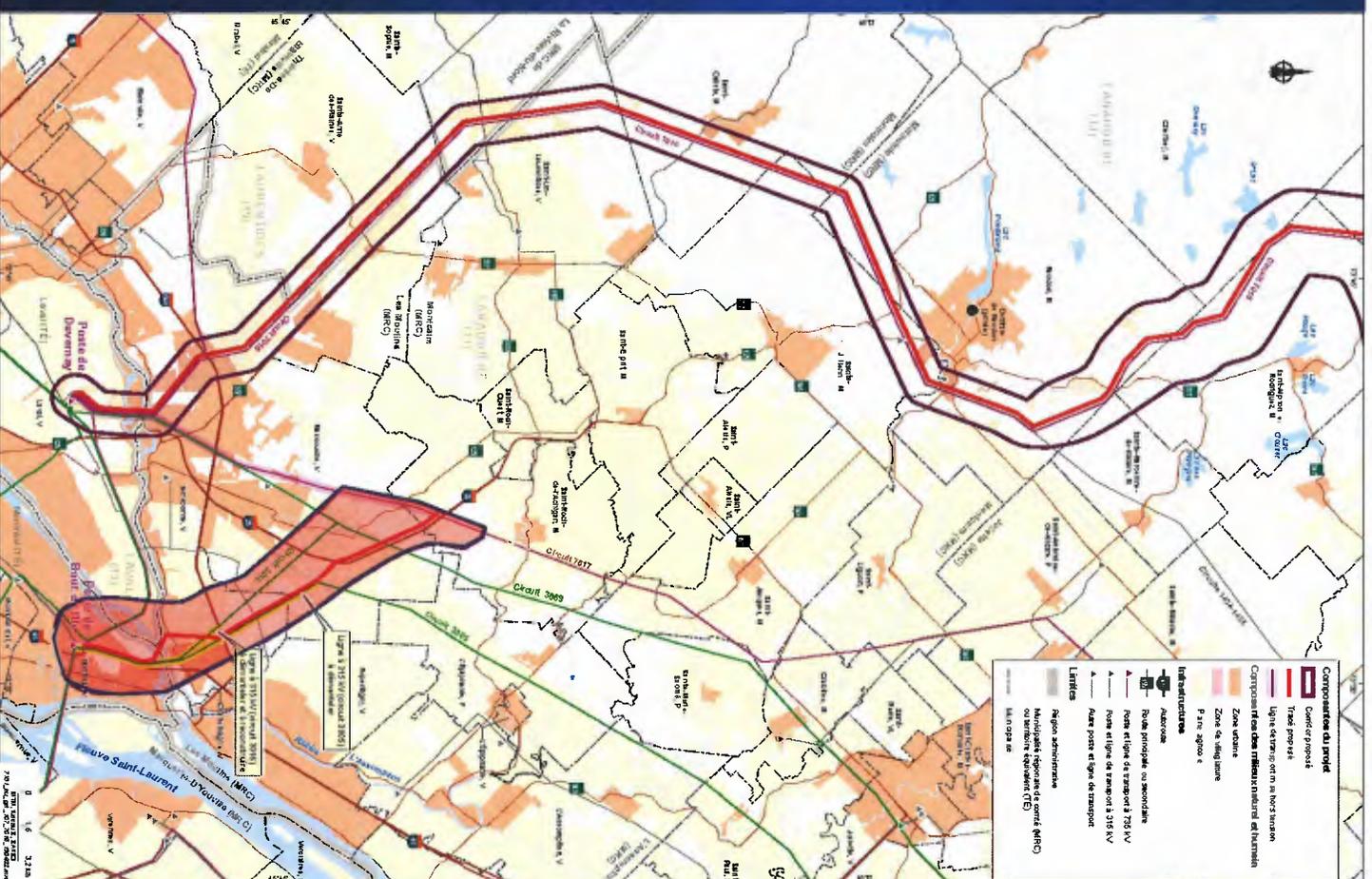
Longueurs par municipalités

MRC de Matawinie	Rawdon	10,1 km
MRC de Montcalm	Sainte-Julienne	8,4 km
	Saint-Calixte	8,1 km
	Saint-Lin des Laurentides	5,3 km
MRC La Rivière du Nord	Sainte-Sophie	4,0 km
MRC Thérèse - De Blainville	Sainte-Anne-des-Plaines	10,1 km
MRC des Moulins	Terrebonne	9,1 km
Laval	Laval	3,5 km
	Total	58,6 km

Déviaton du circuit 7017 vers le poste du Bout-de-l'Île

Faits saillants: 19,5 km

- Longe l'autoroute 25
 - Choix à venir du type de pylônes le plus adéquat
- Réutilise l'emprise d'une ligne à démanteler à partir de Terrebonne
- Démantèlement de deux lignes dans le Carrefour des Fleurs (Terrebonne)
- Reconstruction des lignes dans une emprise déjà existante le long de l'autoroute 40 à Montréal



Utilisation du territoire

- 11,2 km en territoire agricole protégé
- 2,8 km dans des espaces boisés
- 8,4 km de terres en culture
- 9,6 km dans une emprise de ligne existante, dont 5,5 dans Lanaudière (MRC des Moulins)
- Nouveau couloir de ligne : 9,8 km dont 5 km en bordure de l'autoroute 25

Longueurs par municipalités

	Municipalité	Longueur (km)
MRC de Montcalm	Saint-Roch de l'Achigan	0,9
MRC des Moulins	Mascouche	7,4
	Terrebonne	7,1
Montréal	Montréal	4,1
Total		19,5 km

Conception de ligne

- Distance entre 2 pylônes : environ 450 m
- Largeur de déboisement : 65 à 80 m



La démarche de participation publique

Information générale : automne 2010

Trentaine de rencontres avec les gestionnaires du milieu

Consultation sur les corridors : automne 2011

Trentaine de rencontres avec les gestionnaires du milieu

Consultation sur les tracés : printemps et automne 2012

Trentaine de rencontres ou « pré-portes ouvertes » avec les gestionnaires du milieu et autres publics

21 séances de portes ouvertes

- ✓ Plus de 4 670 invitations
- ✓ Près de 1 000 participants

Calendrier de réalisation

Information générale (gestionnaires des territoires et organismes)	Automne 2010
Information-consultation sur les corridors	Automne 2011
Information-consultation sur les tracés	Printemps – Automne 2012
Information sur la solution retenue	Hiver 2012 – Printemps 2013
Dépôt de l'étude d'impact	Fin 2013
Autorisations gouvernementales	2014-2015
Construction	2015-2018
Mise en service	2018

Votre contact à Hydro-Québec

Pierre Dupuis

Conseiller – Relations avec le milieu

Ligne Info-projets

1 866 388-1978

**Merci pour vos
questions et commentaires**



Pour diffusion immédiate

Saint-Jérôme, le 4 février 2013

Projet de ligne de transport dans le sud de Lanaudière : les consultations du public ont été très utiles

Hydro-Québec a complété au cours des dernières semaines de 2012 une importante étape de consultation relative au passage d'une ligne de transport à 735 kV dans Lanaudière en provenance du poste de la Chamouchouane. Quelque cinquante rencontres avec les représentants du milieu ont été tenues et dix journées de type «portes ouvertes» ont été organisées, dans Lanaudière seulement, au cours des derniers mois. Ces rencontres ont permis de recueillir les préoccupations des milieux local et régional. Les commentaires et préoccupations exprimés ont été utiles et ont déjà permis de bonifier le tracé initial.

Prochaines étapes

La direction d'Hydro-Québec et l'équipe du projet ont été sensibles aux commentaires formulés par les élus de la MRC de Montcalm et de Matawinie relativement aux tracés proposés sur une partie de leurs territoires. Hydro-Québec prendra en compte les commentaires reçus des élus locaux et évaluera, au cours des prochaines semaines, la faisabilité de certaines alternatives aux deux scénarios initialement proposés dans les municipalités de Rawdon et de St-Liguori. L'entreprise maintiendra bien entendu les contacts avec les représentants du milieu concerné.

Justification du projet

Cette nouvelle ligne à 735 kV constitue un ajout important au réseau de transport d'Hydro-Québec TransÉnergie. Conforme aux normes réglementaires nord-américaines, le projet vise à sécuriser l'alimentation de la région de Montréal et du sud de Lanaudière dont la croissance est indéniable. Cette région a connu une croissance soutenue au cours de la seule décennie 2001-2011. Hydro-Québec y a observé un bond de près de 50 000 de ses abonnements, soit une hausse de 26,7 %.

Ce projet vise aussi à permettre d'acheminer vers les marchés de consommation du Québec la puissance électrique additionnelle provenant des projets hydroélectriques et éoliens qui sont mis en service, tout en limitant les pertes sur le réseau de transport d'électricité.

-30-

Pour renseignements chez Hydro-Québec

Pierre Dupuis, conseiller – Relations avec le milieu

Direction – Affaires régionales et collectivités

Tél. sans frais 1 866 833-2210 poste 2680



Le 27 novembre 2012

**Objet : Report de l'activité *Portes ouvertes*
 Projet de ligne à 735 kV Chamouchouane–Bout-de-l'Île**

Madame,
Monsieur,

Veillez prendre note que l'activité *Portes ouvertes* prévue le 28 novembre 2012 au Centre communautaire Roussin à Pointe-aux-Trembles est **reportée**. Elle aura lieu :

**Le jeudi 13 décembre, entre 14 h et 21 h
Centre communautaire Mainbourg,
14115 rue Prince-Arthur à Pointe-aux-Trembles, Salle 409.**

Cette soirée d'information permettra à Hydro-Québec de présenter le tracé retenu pour la construction d'une ligne de transport à 735 kV d'une longueur d'environ 400 km qui reliera le poste de la Chamouchouane au Saguenay–Lac-Saint-Jean au poste du Bout-de-l'Île, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

Si vous désirez davantage d'information sur ce projet, nous vous invitons à consulter la vitrine internet d'Hydro-Québec présente l'ensemble du projet :

<http://www.hydroquebec.com/projets/chamouchouane.html>

Il vous est possible aussi d'utiliser la *Ligne Info-Projets* : 514 385-8888 poste 3462

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie Maugin
Conseillère – Relations avec le milieu – Montréal

Projet de ligne à 735 kV Chamouchouane-Bout-de-l'île

Veillez noter que L'activité Portes ouvertes
prévue mercredi le 28 novembre
au Centre Roussin
est reportée au jeudi 13 décembre

**Elle aura lieu entre 14 h et 21 h
au Centre communautaire Mainbourg,
Salle 409.**

14115 rue Prince-Arthur à Pointe-aux-Trembles

Merci de votre compréhension.





TransÉnergie

Une division d'Hydro-Québec

Le 13 décembre 2012

André Boulanger
Président

C.P. 10000, succ. Pl. Desjardins
12^e étage
Complexe Desjardins, Tour Est
Montréal (Québec)
H5B 1H7

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Monsieur Serge Rivest
Maire de Saint-Liguori
750, rue Principale
Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0

Objet : Réponses à vos questions déposées le 3 décembre 2012

Monsieur le Maire,

C'est avec plaisir que je vous fais parvenir aujourd'hui les réponses aux quinze questions ayant trait au projet Chamouchouane-Bout-de-l'Île que vous nous avez déposées à notre séance de travail du 3 décembre dernier.

Par ailleurs, l'équipe de projet a entrepris des démarches auprès de vous et de vos concitoyens afin de pouvoir expliquer en personne ces réponses avec cartes géographiques à l'appui. Nous comprenons que l'organisation d'une rencontre nécessite du temps. C'est pourquoi nous proposons, dès maintenant, ces éléments de réponse par écrit. Dans un deuxième temps, si vous le jugez à propos, nous réitérons la disponibilité des membres de l'équipe de projet pour transmettre de plus amples renseignements à l'occasion d'une rencontre.

Veuillez recevoir, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Le président d'Hydro-Québec TransÉnergie.

André Boulanger

P.J.

c.c. Mme Danielle Henri Allard, préfète de la MRC Montcalm
M. Jacques Beaugard, maire de Rawdon
M. Gaëtan Morin, préfet de la MRC Matawinie
M. Réal Laporte, président – Hydro-Québec Équipement et Services partagés

TransÉnergie

Le 13 décembre 2012

André Boulanger
PrésidentC.P. 10000, succ. Pl. Desjardins
12^e étage
Complexe Desjardins, Tour Est
Montréal (Québec)
H5B 1H7PAR COURRIER ÉLECTRONIQUEMonsieur Serge Rivest
Maire de Saint-Liguori
750, rue Principale
Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0**Objet : Réponses à vos questions déposées le 3 décembre 2012**

Monsieur le Maire,

C'est avec plaisir que je vous fais parvenir aujourd'hui les réponses aux quinze questions ayant trait au projet Chamouchouane-Bout-de-l'Île que vous nous avez déposées à notre séance de travail du 3 décembre dernier.

Par ailleurs, l'équipe de projet a entrepris des démarches auprès de vous et de vos concitoyens afin de pouvoir expliquer en personne ces réponses avec cartes géographiques à l'appui. Nous comprenons que l'organisation d'une rencontre nécessite du temps. C'est pourquoi nous proposons, dès maintenant, ces éléments de réponse par écrit. Dans un deuxième temps, si vous le jugez à propos, nous réitérons la disponibilité des membres de l'équipe de projet pour transmettre de plus amples renseignements à l'occasion d'une rencontre.

Veillez recevoir, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Le président d'Hydro-Québec TransÉnergie,


André Boulanger

p.j.

- c.c. Mme Danielle Henri Allard, préfète de la MRC Montcalm
M. Jacques Beauregard, maire de Rawdon
M. Gaétan Morin, préfet de la MRC Matawinie
M. Réal Laporte, président – Hydro-Québec Équipement et Services partagés



**Ligne à 735 kV reliant
le poste de la Chamouchouane
au poste du Bout-de-l'Île**

**Comité exécutif de la Conférence
régionale des élus de Lanaudière**

10 octobre 2012

**Hydro
Québec**
TransÉnergie

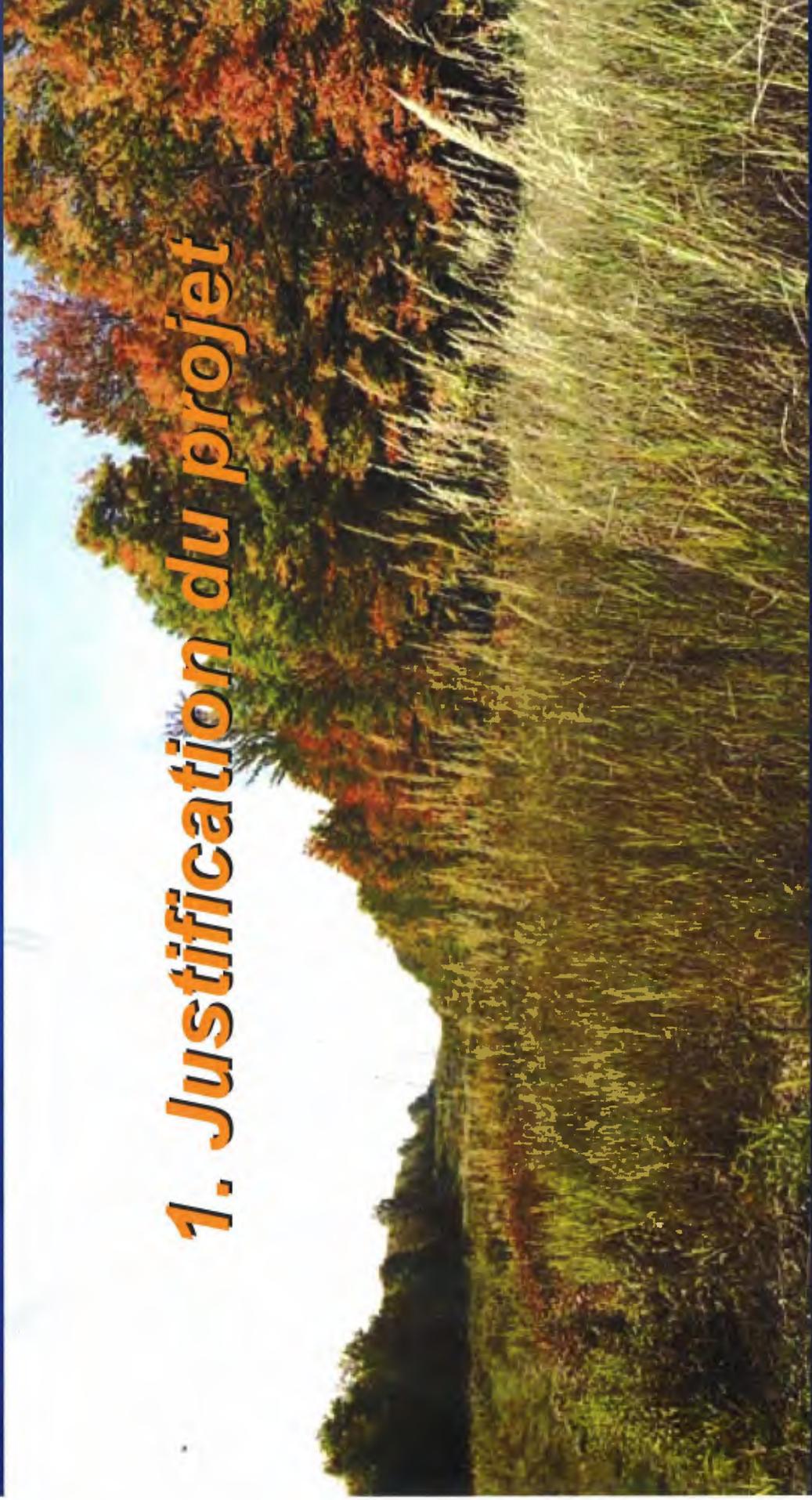
Déroulement de la rencontre

1. Justification du projet
2. Étude d'impact sur l'environnement
3. Caractéristiques techniques
4. Participation du public et échéancier

Questions et commentaires



1. Justification du projet



Justification de la ligne à 735 kV

Baie d'Hudson



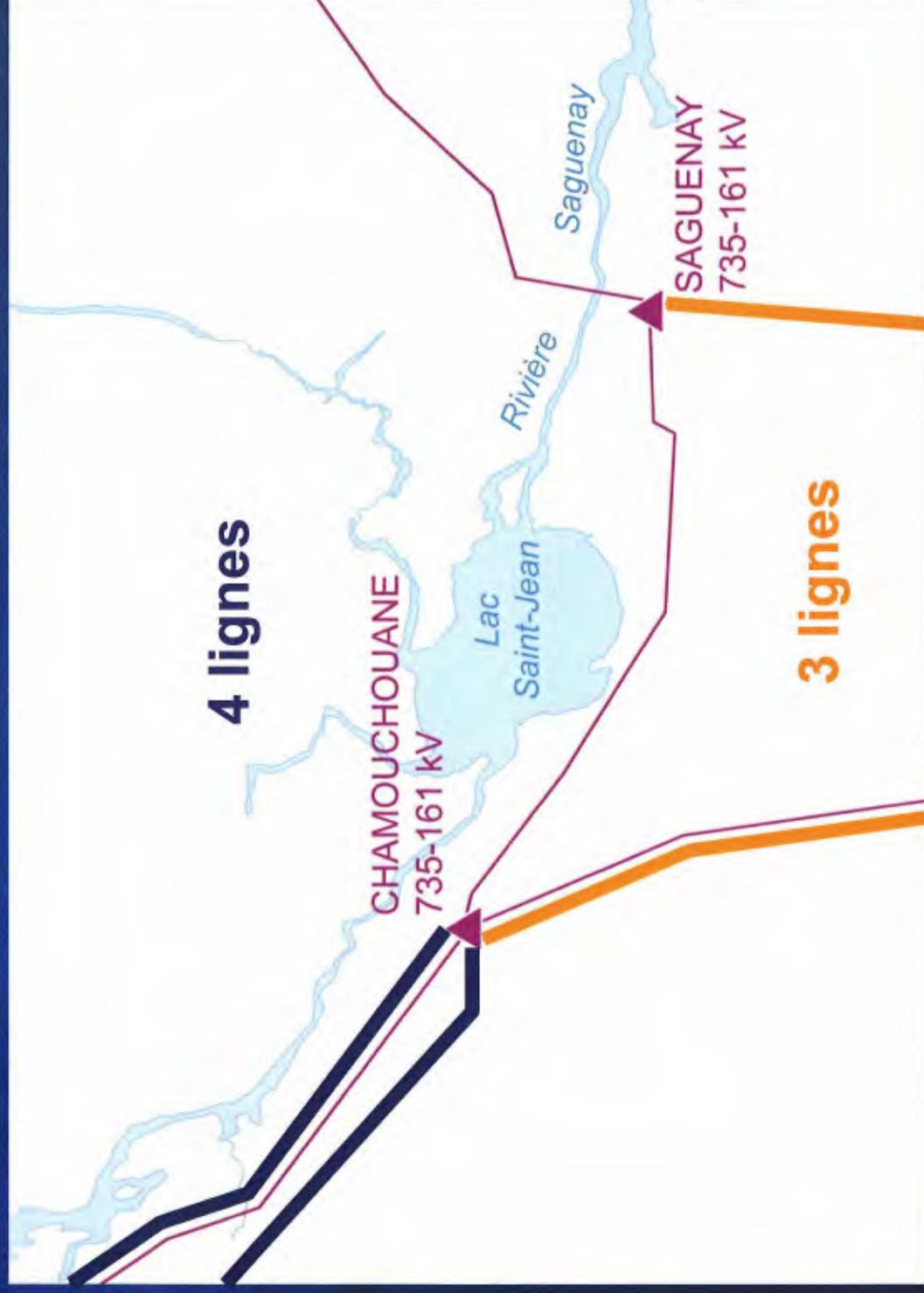
Intégration des projets

Complexe la Romaine (1550 MW)

Appel d'offres éolien 2005 (2000 MW)

Justification de la ligne à 735 kV

Départ du poste Chamouchouane



Avantages de la ligne à 735 kV

- Diminue les pertes électriques sur le réseau de transport –
Équivalent de 24 000 clients ~ 96 000 habitants
- Améliore la flexibilité d'exploitation et d'entretien du réseau
- Ajoute un nouveau lien d'alimentation fiable à 735 kV
(sécurisation post verglas)

2. Étude d'impact sur l'environnement



La démarche d'étude d'impact

Étude de corridors

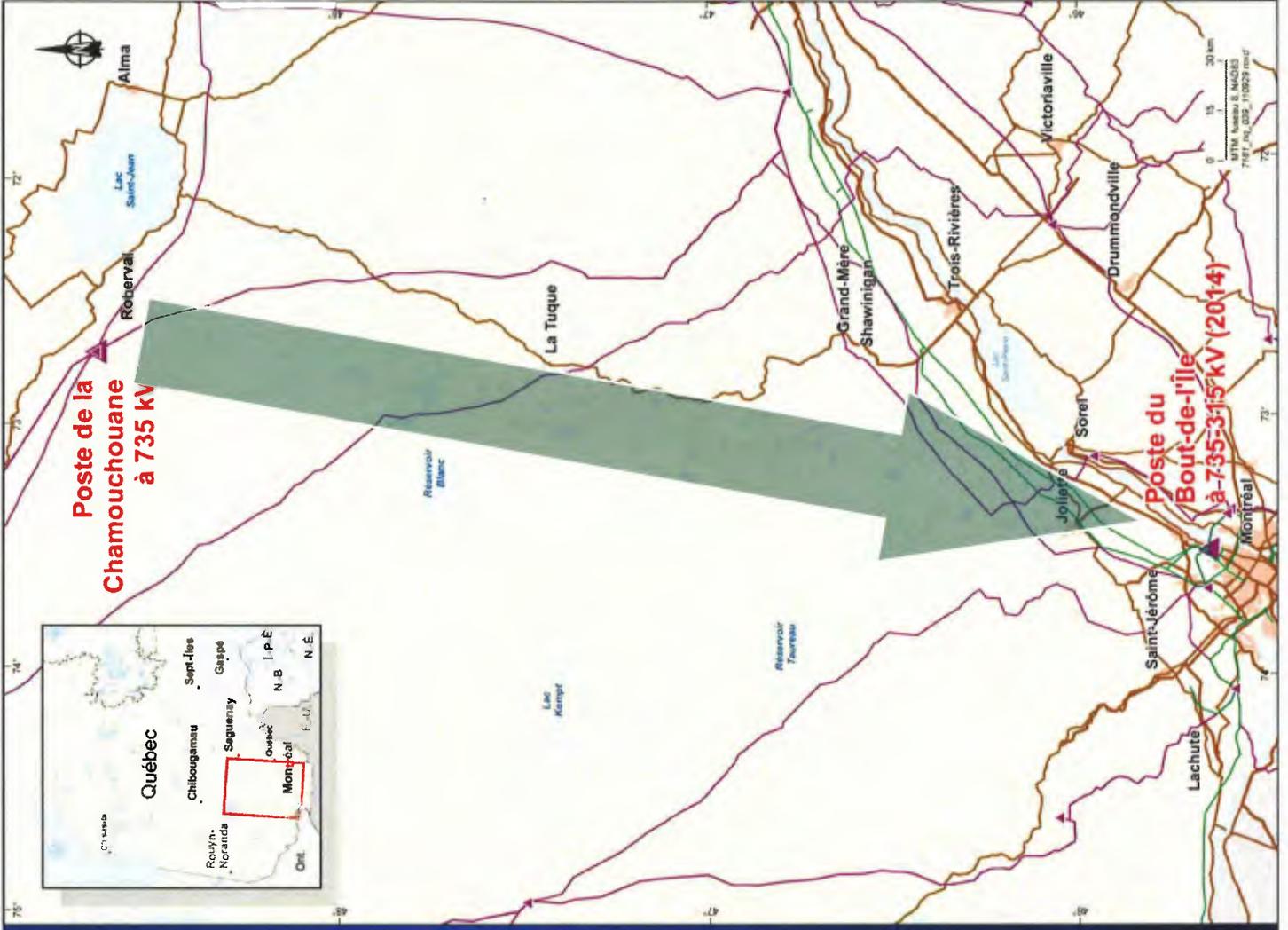
- Faire un inventaire général de la zone d'étude pour dégager des corridors propices au passage de la ligne
- Consulter le milieu pour valider le choix du corridor préférable

Étude de tracés

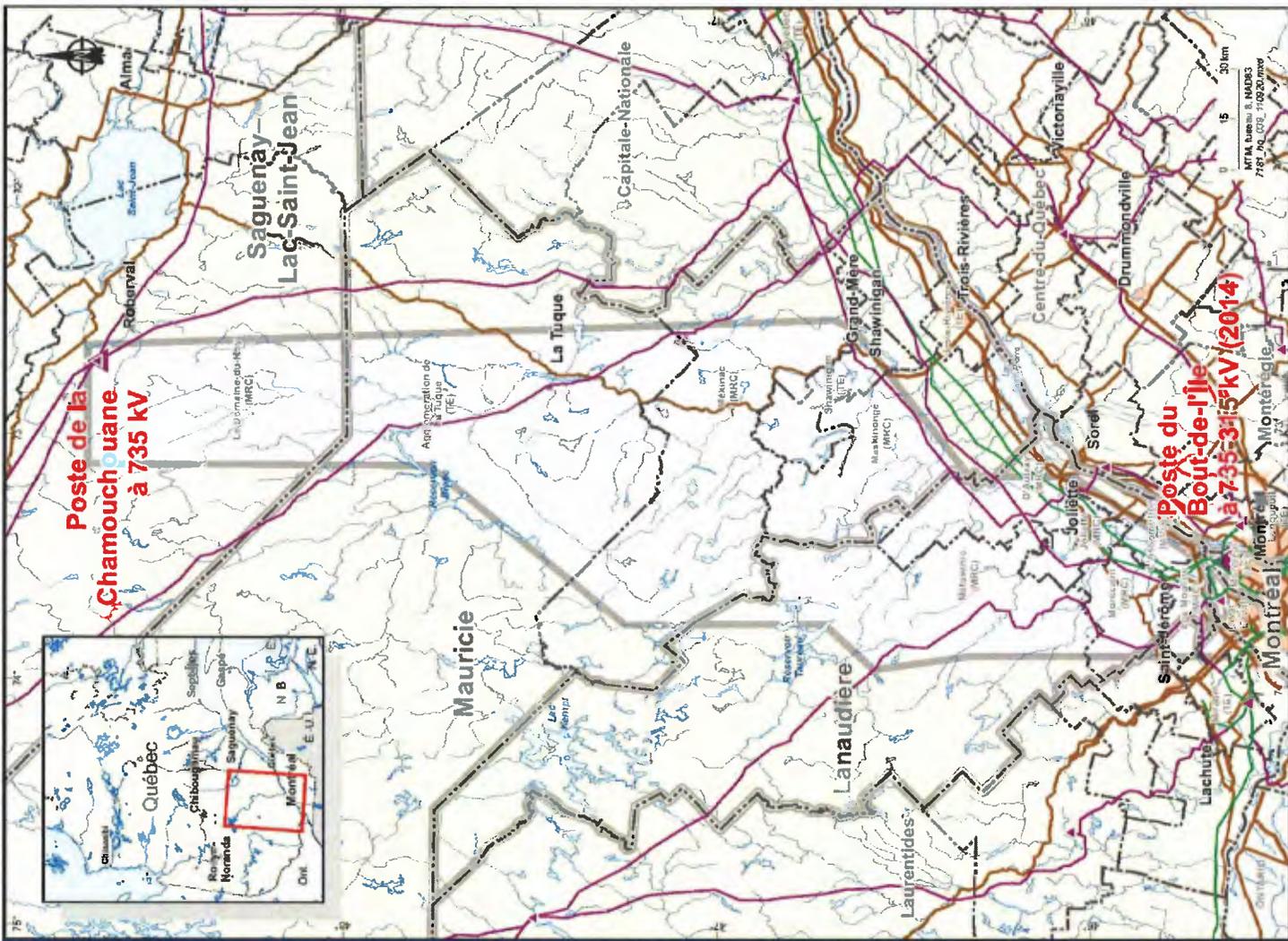
- Faire un inventaire détaillé du corridor retenu pour élaborer des tracés
- Consulter le milieu pour valider le choix du tracé préférable

Le projet

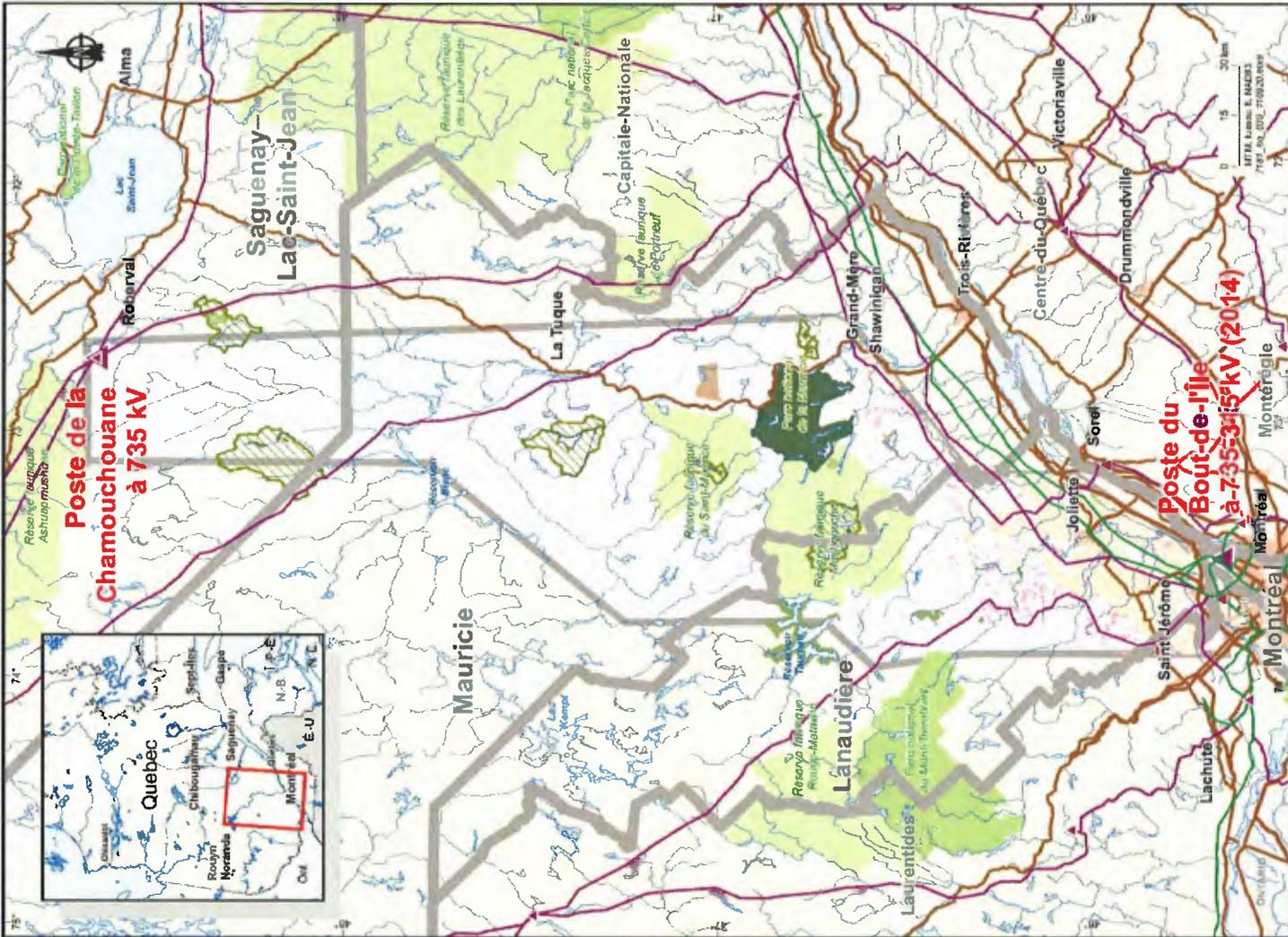
Relier les postes
de la Chamouchouane
et du Bout-de-l'Île



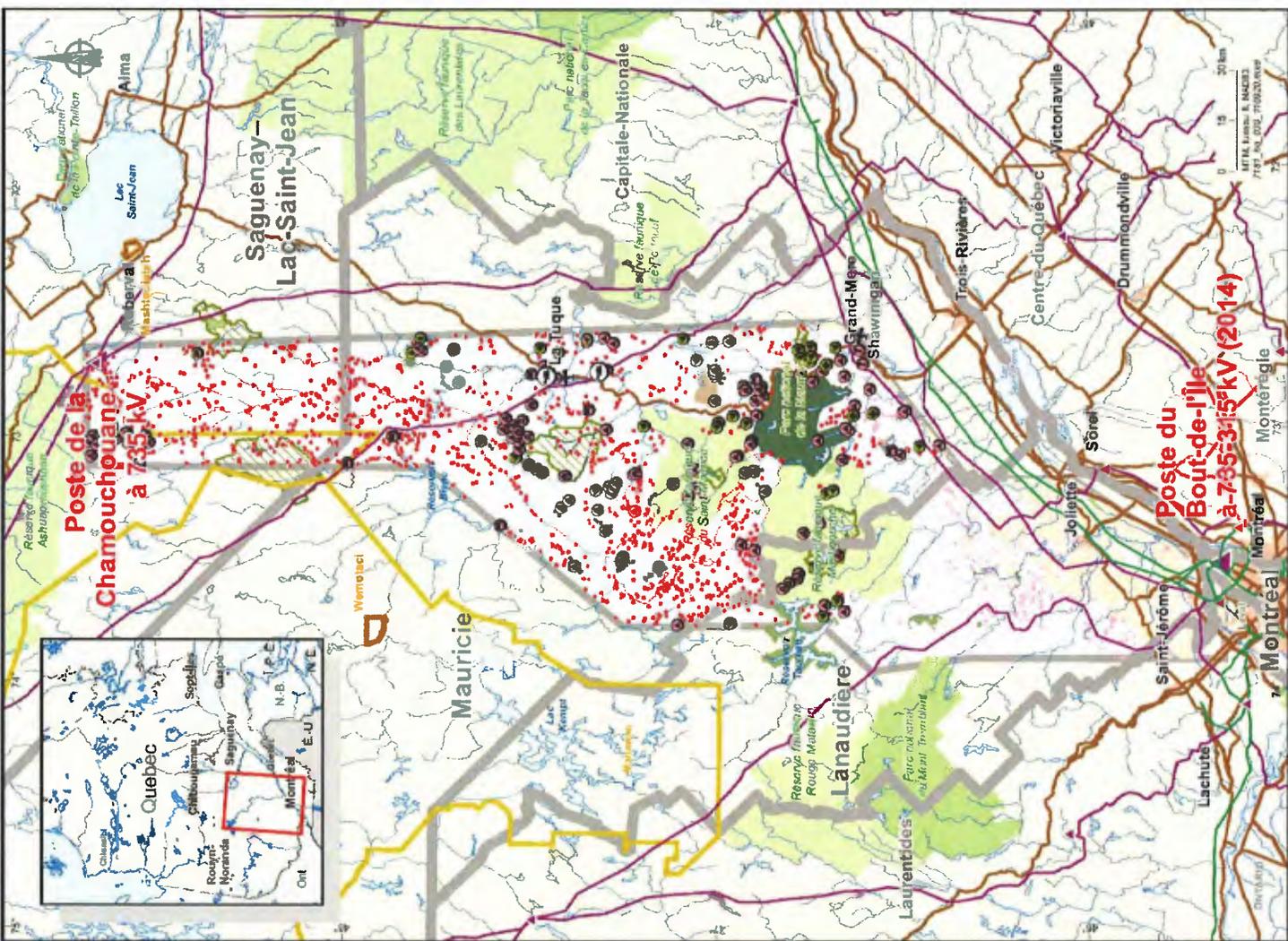
Zone d'étude et limites administratives



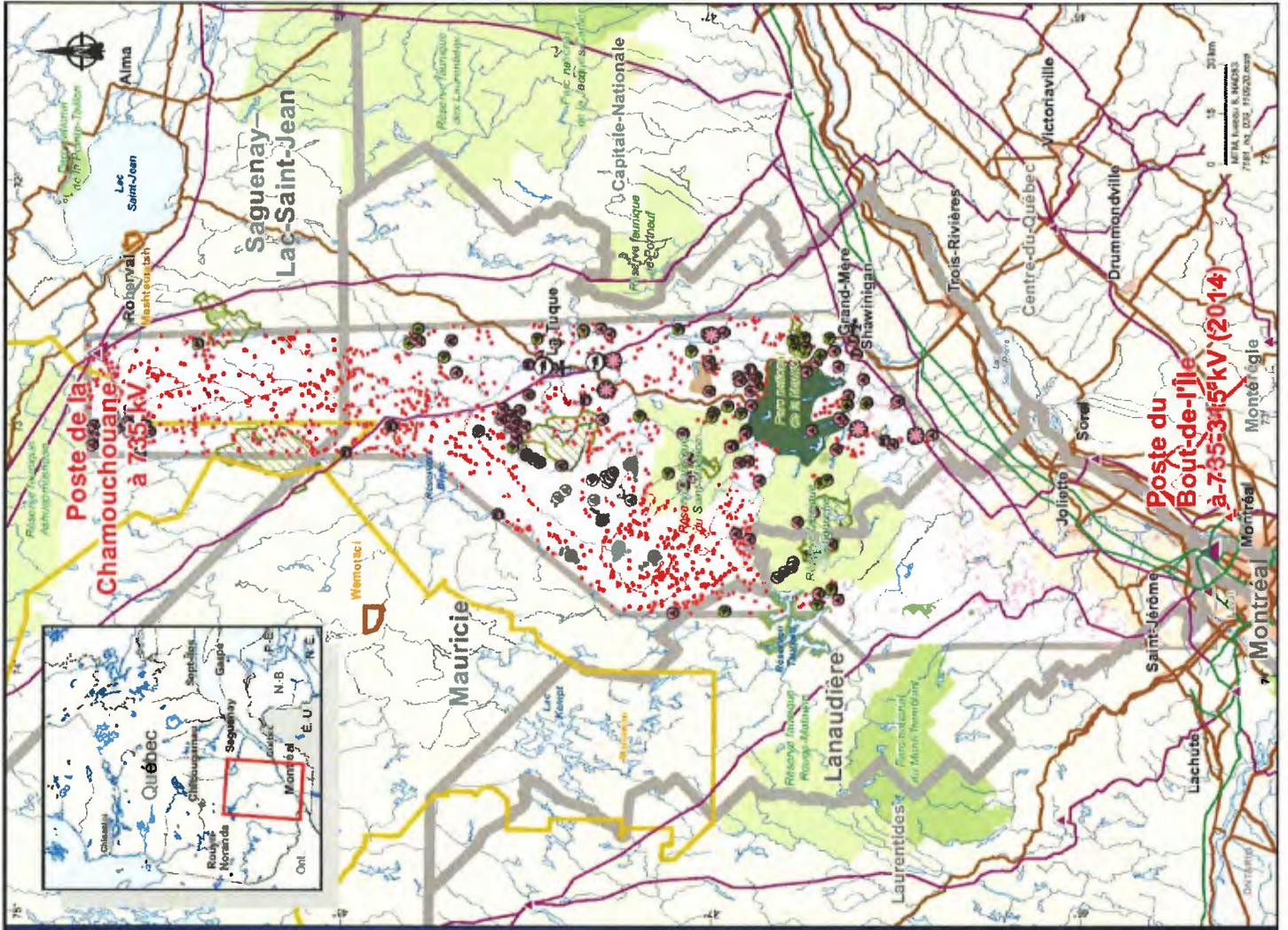
Aires protégées, parcs et réserves fauniques



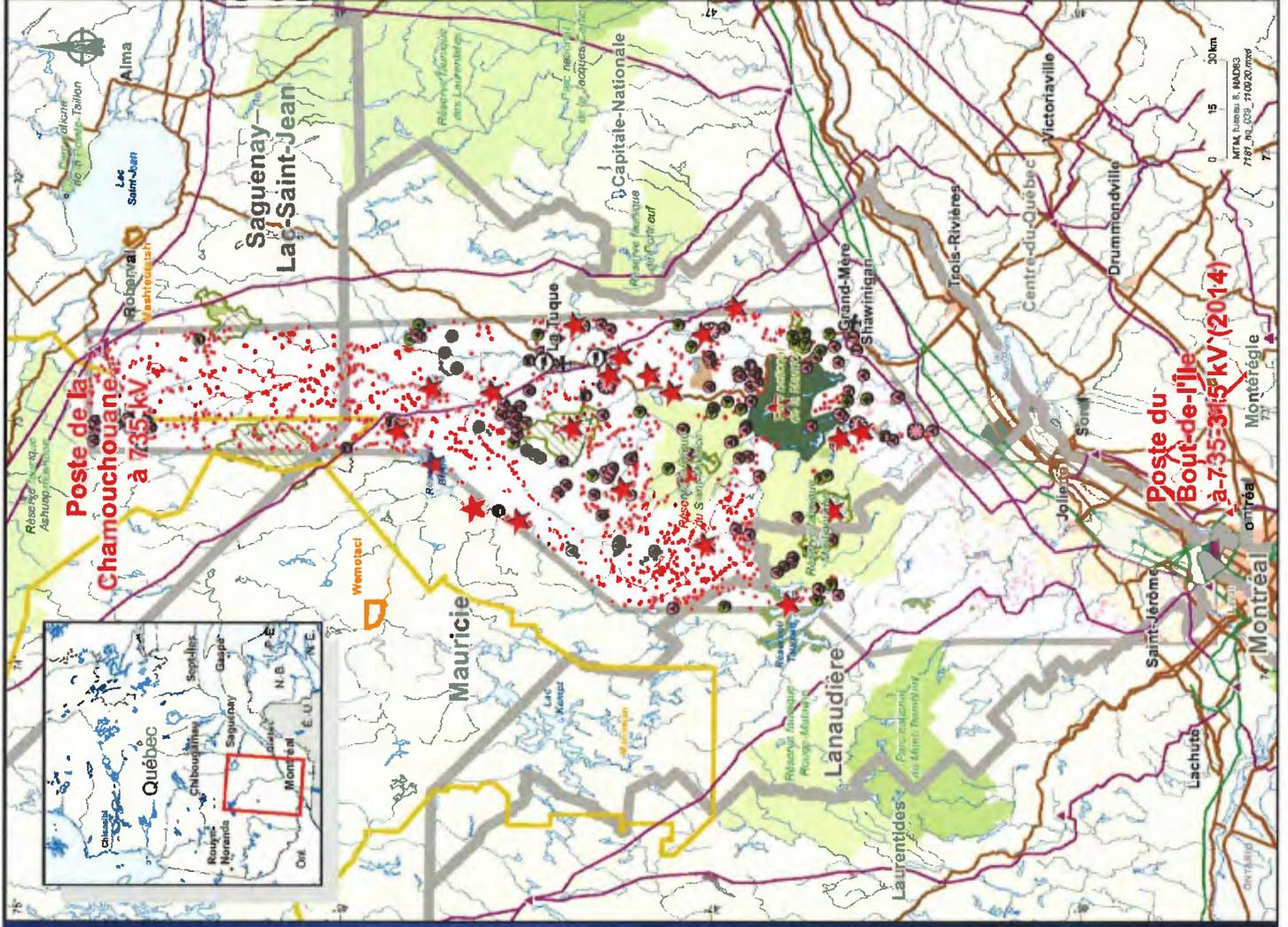
Milieu habité, villégiature et tourisme



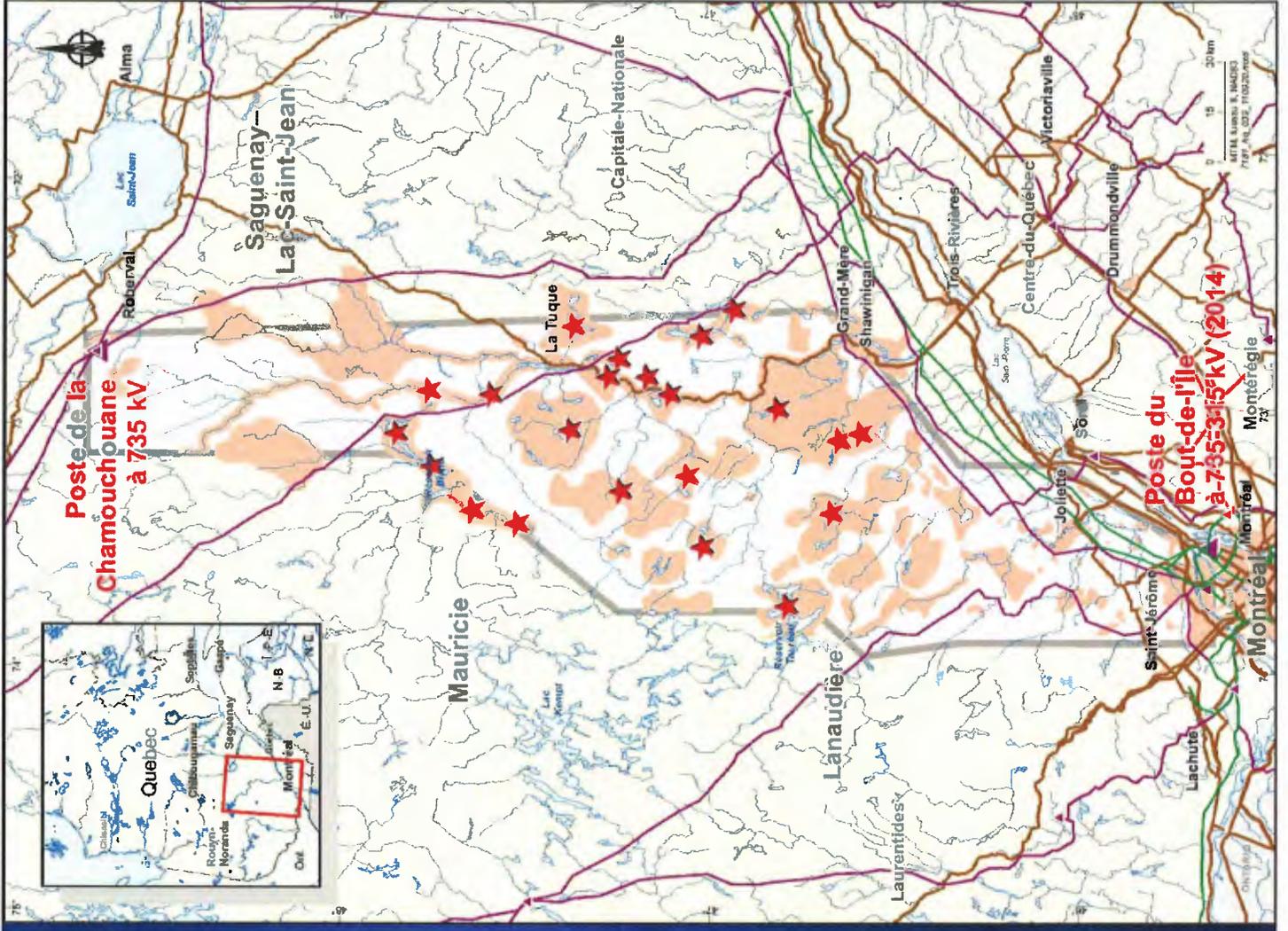
Projets de développement



Paysage : Secteurs d'intérêt visuel

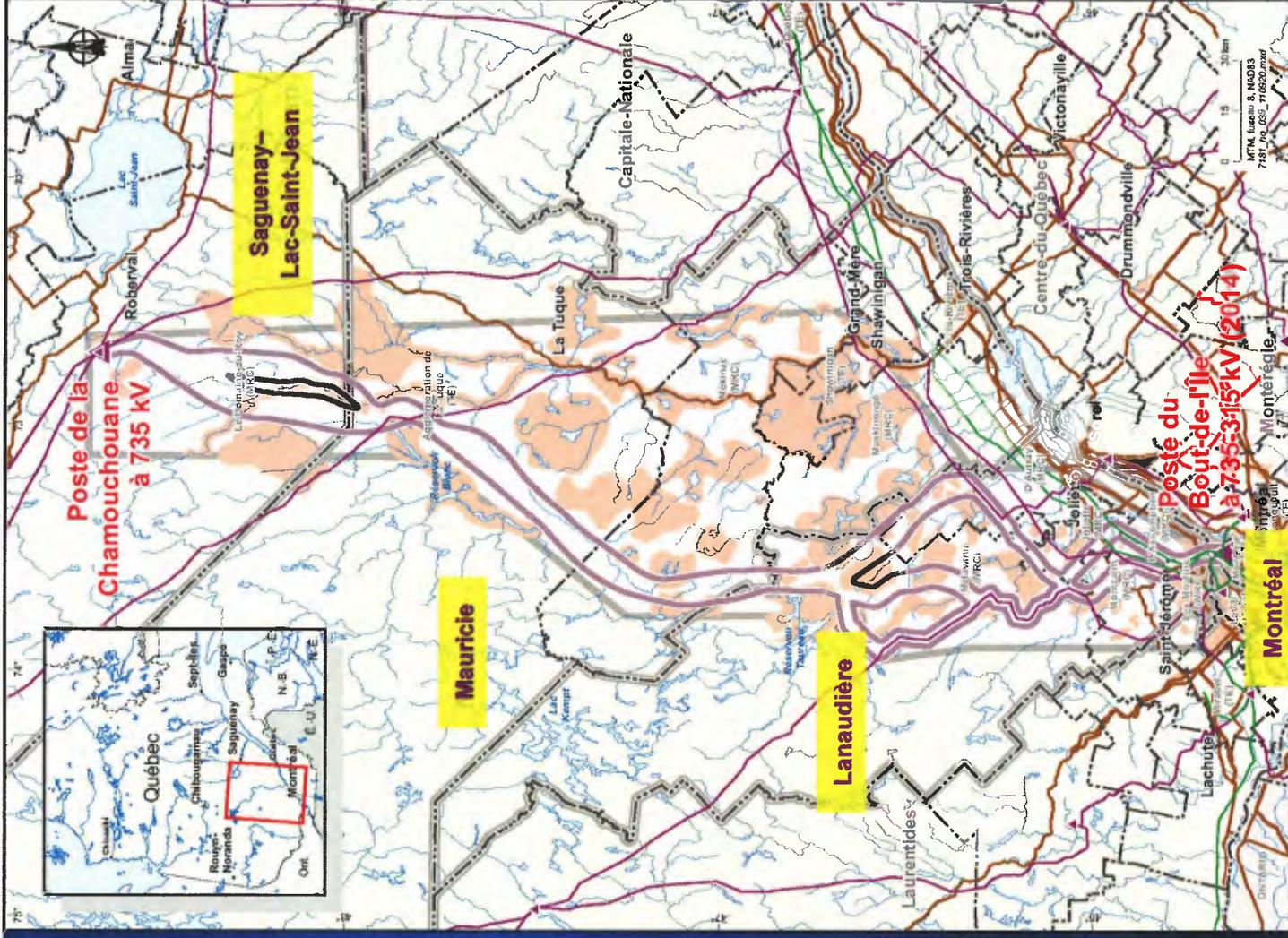


Regroupement d'éléments sensibles



Les corridors par régions administratives

- Saguenay–
Lac-Saint-Jean :
environ 80 km
- Mauricie :
environ 142 km
- Lanaudière :
environ 175 km
- Montréal :
environ 4 km



Les corridors dans Lanaudière

- **Trois corridors dans le plateau laurentien**
 - Entre 103 et 117 km de ligne
 - Touchent trois MRC : Matawinie, D'Autray et Joliette
- **Deux corridors dans la plaine agricole**
 - Entre 45 et 53 km de ligne
 - Touchent 5 MRC : Matawinie, Montcalm, des Moulins, Joliette et L'Assomption

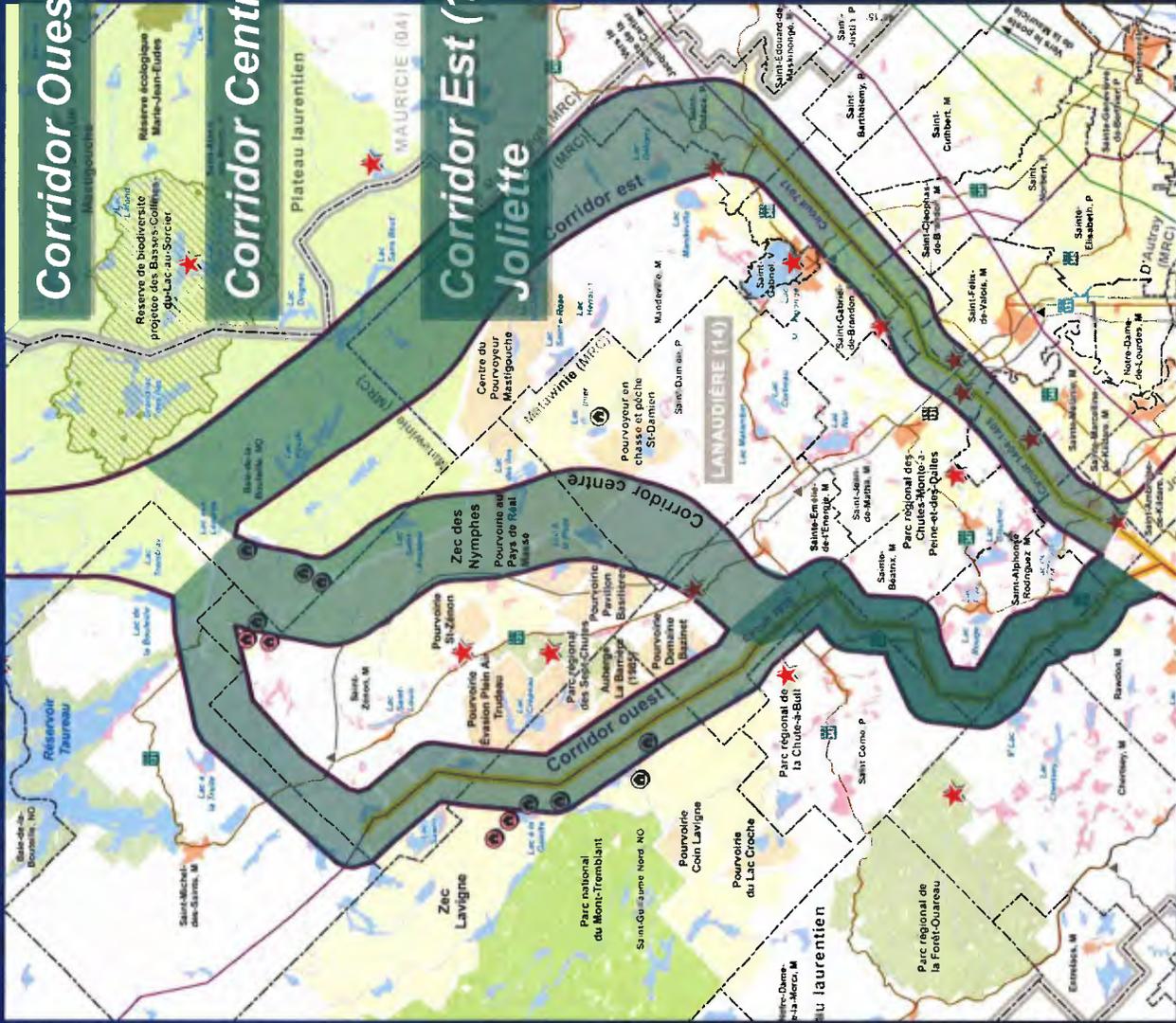


Le plateau laurentien

Corridor Ouest (117 km) : MRC de Matawinie

Corridor Centre (103 km) : MRC de Matawinie

Corridor Est (116 km) : MRC d'Autray et Joliette



La plaine agricole



Corridor Ouest (46 km) : MRC de Matabwinie, Montcalm et des Moulins

Touche le territoire agricole protégé sur 46 km

Touche trois érablières exploitées, dont deux commerciales

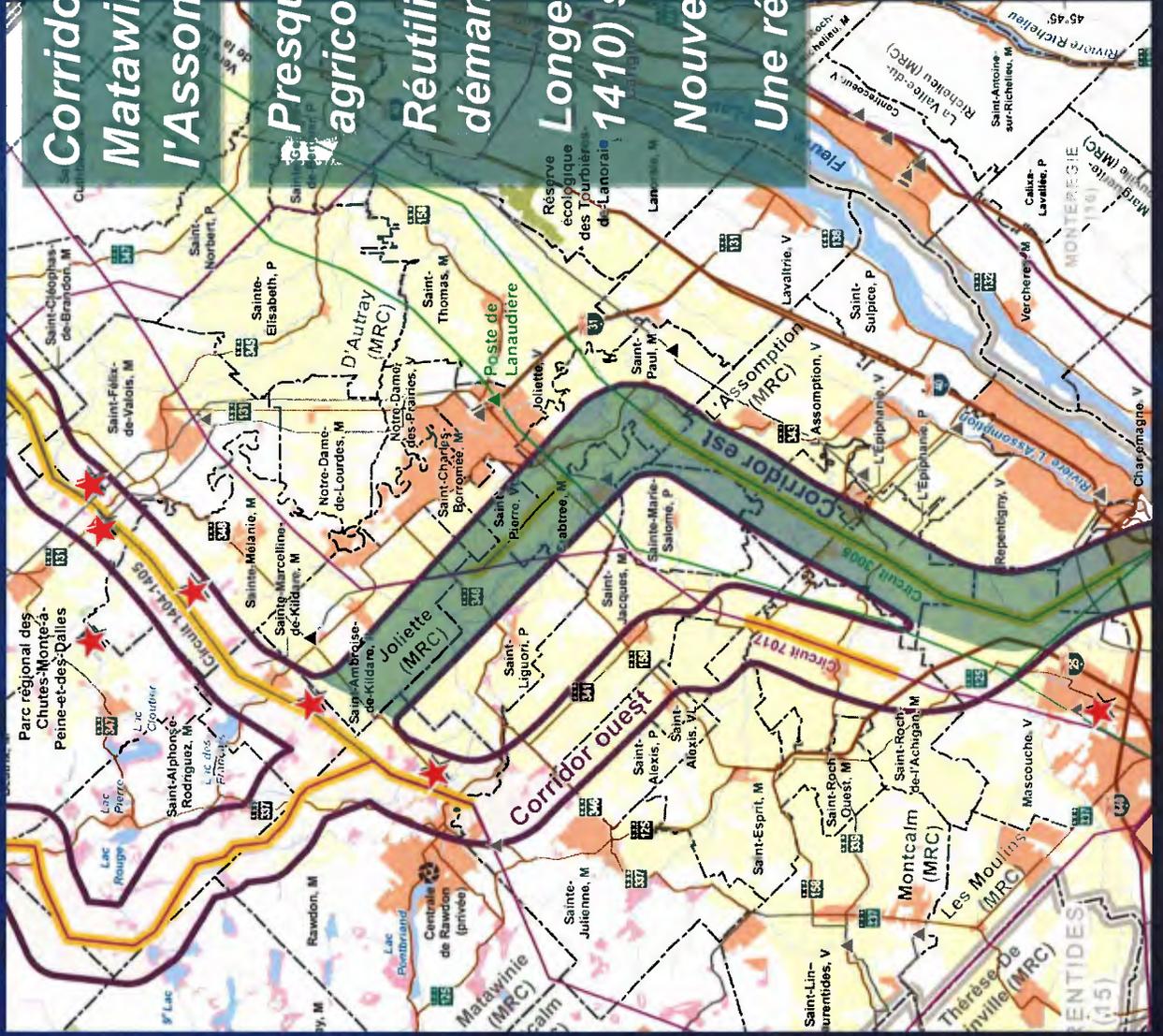
Réutilise l'emprise d'une ligne à démanteler sur 6 km (3005)

Longe des lignes existantes (7016, 7017) sur 14 km

Nouveau couloir de ligne: 28 km

Une douzaine de bâtiments touchés dont six résidences

La plaine agricole



Corridor Est (53 km) : MRC de Matawinie, Montcalm, Joliette, l'Assomption et des Moulins

Presqu'entièrement en territoire agricole protégé (52 km)

Réutilise l'emprise d'une ligne à démanteler sur 28 km

Longe des lignes existantes (1409-1410) sur 7 km

Nouveau couloir de ligne : 18 km
Une résidence touchée

Comparaison des corridors : agriculture

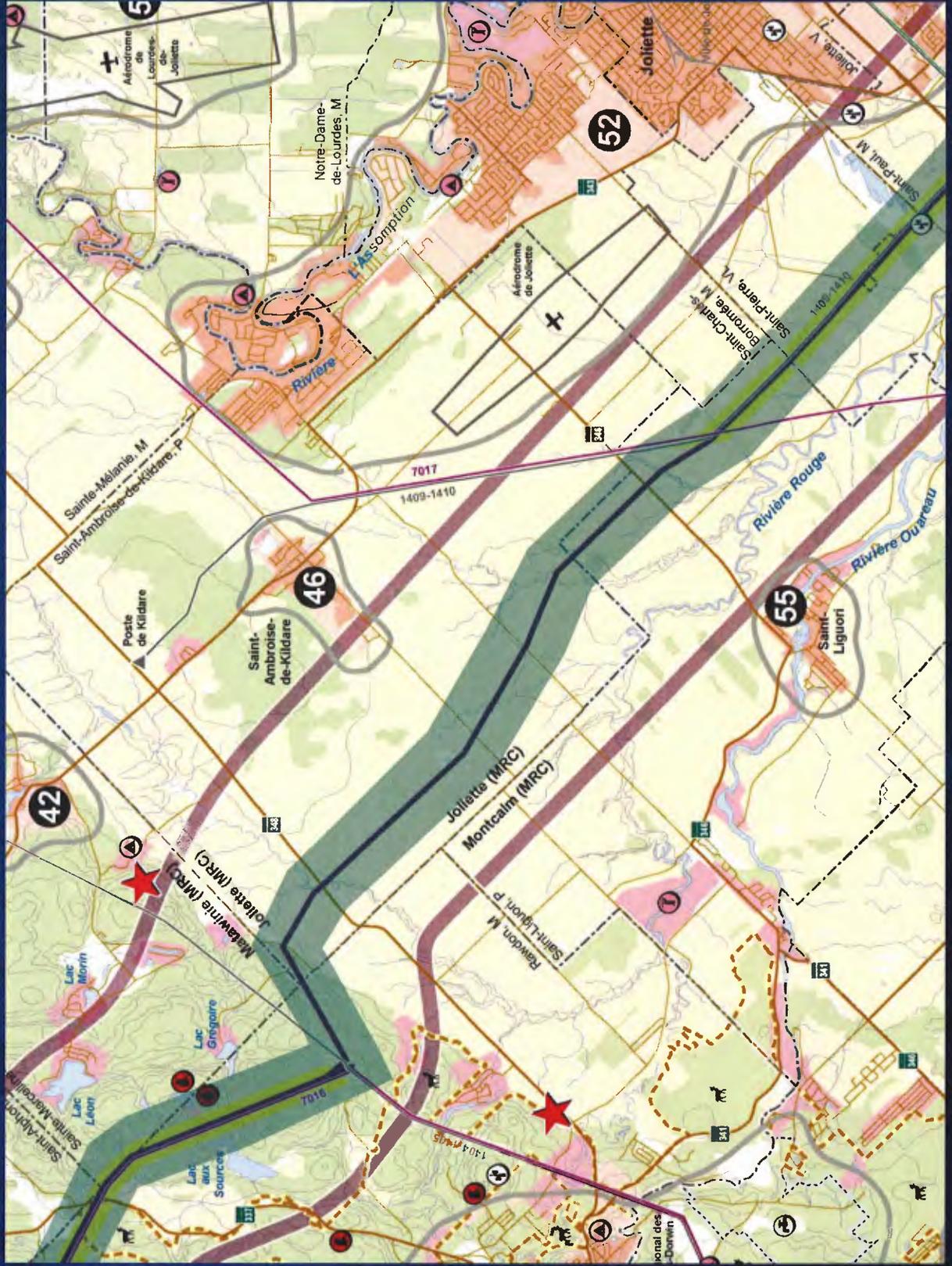
Agriculture	
<i>Corridor Est</i> 52 km en territoire agricole protégé Emprunte un couloir de ligne à démanteler sur 28 km (53 % du parcours) Nouveau couloir de ligne en terres cultivées: 18 km (34 %) Aucune érablière à potentiel acéricole touchée Trois fois moins de milieu boisé touché (6,4 km)	<i>Corridor Ouest</i> 46 km en territoire agricole protégé Emprunte un couloir de ligne à démanteler sur 6 km (13 % du parcours) Nouveau couloir de ligne en terres cultivées: 28 km (61 %) 3 érablières touchées dont 2 commerciales (Domaine de la Fournée) 19,28 km de milieu boisé touché
Moins d'impact sur le milieu agricole en général	

Comparaison des corridors : environnement

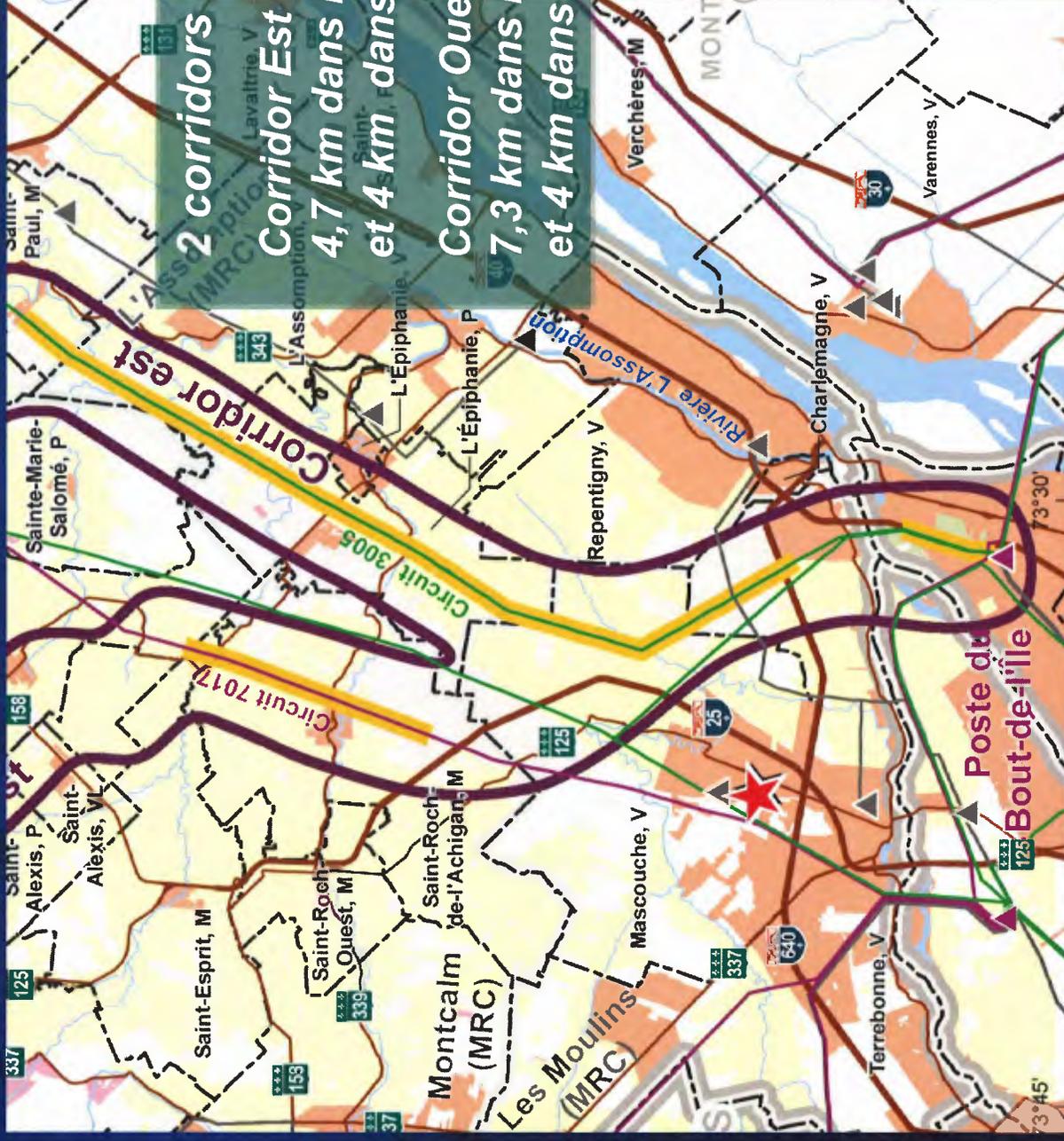
Autres aspects environnementaux

Autres aspects environnementaux	
<i>Corridor Est</i>	<i>Corridor Ouest</i>
2 km dans des milieux humides	3 km dans des milieux humides
5 km dans des écosystèmes prioritaires	12 km dans des écosystèmes prioritaires
Aucun habitat faunique réglementé	8,5 km de ligne dans une aire de confinement du cerf de Virginie
---	2,7 km dans une aire de protection d'une source d'eau potable
1 résidence touchée	6 résidences touchées et 6 bâtiments agricoles
Moins d'impact environnementaux en général	

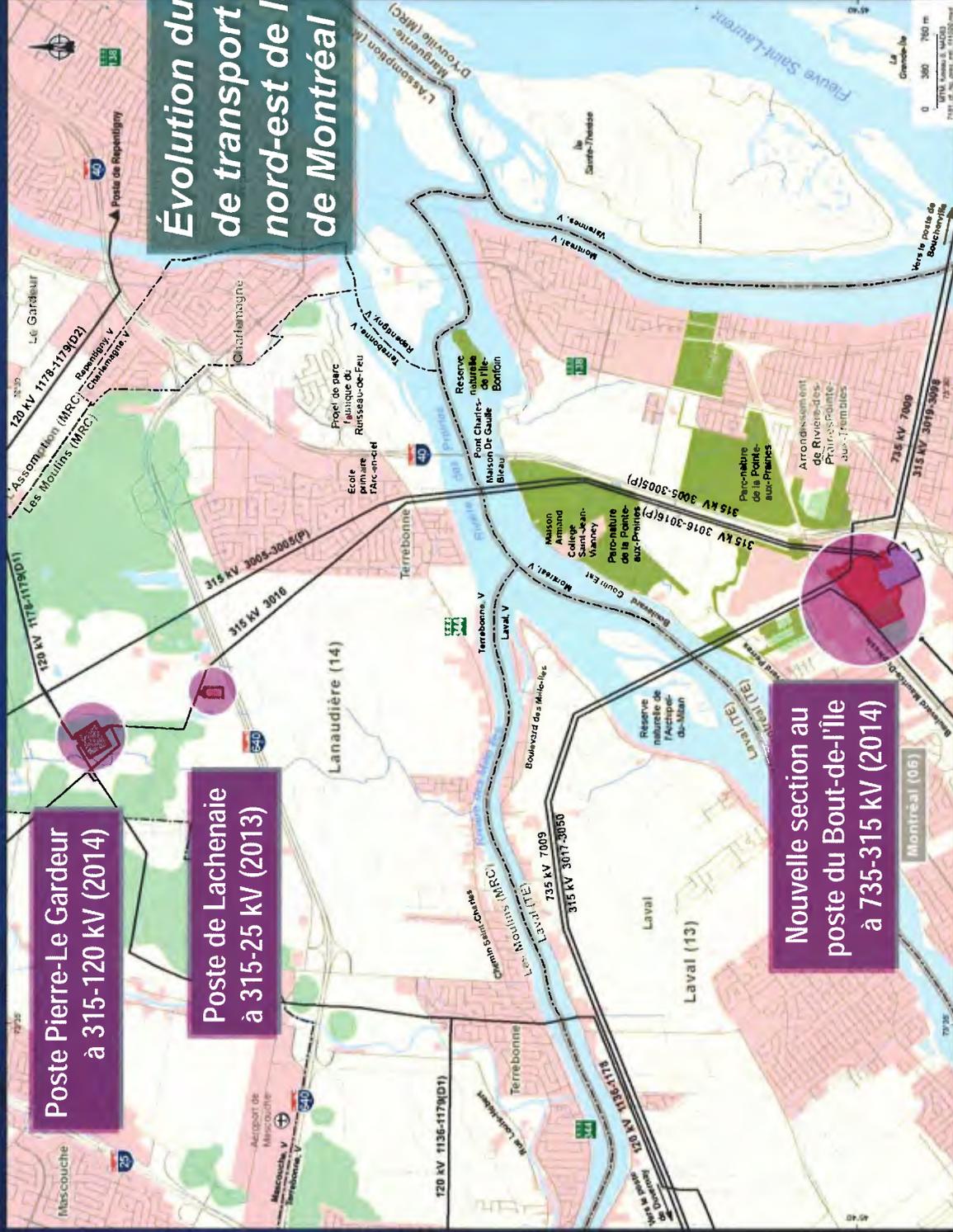
Le tracé dans le corridor Est



Mascouche et Terrebonne (MRC des Moulins)



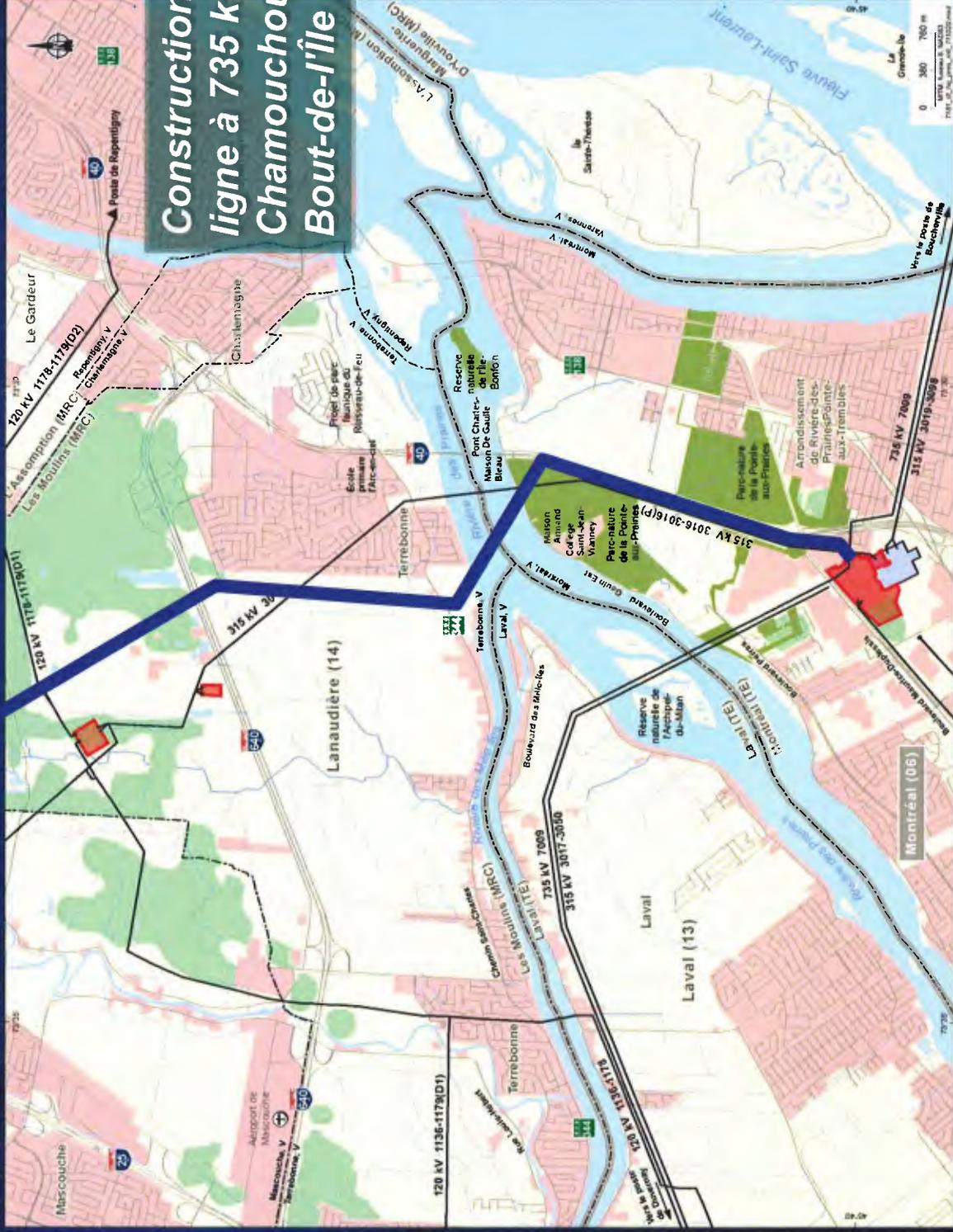
Entrée au poste du Bout-de-l'Île : solution proposée



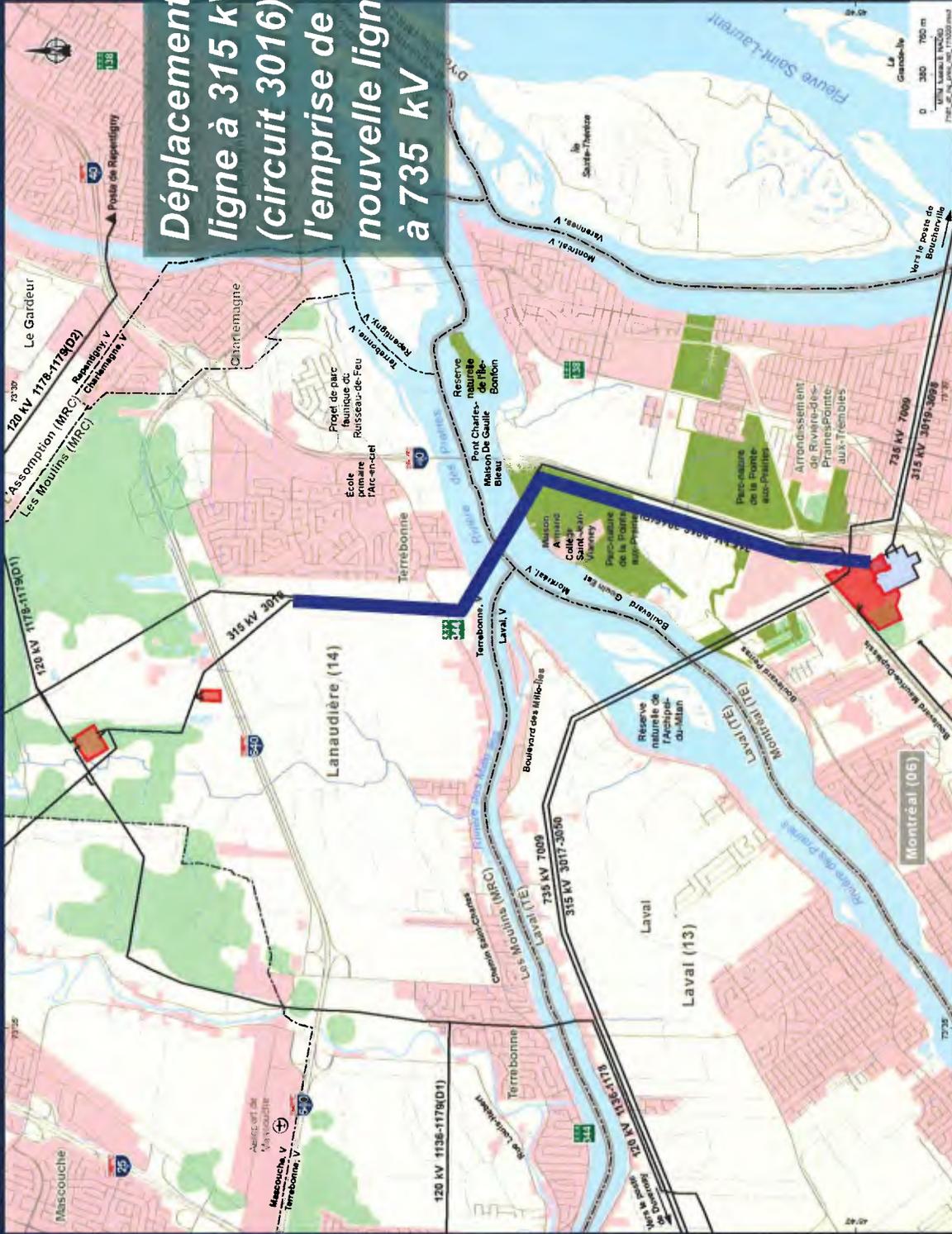
Évolution du réseau de transport du nord-est de la région de Montréal

Entrée au poste du Bout-de-l'Île : solution proposée

Construction de la ligne à 735 kV Chamouchouane – Bout-de-l'Île



Entrée au poste du Bout-de-l'Île : solution proposée



Déplacement d'une ligne à 315 kV (circuit 3016) dans l'emprise de la nouvelle ligne à 735 kV

La poursuite de l'étude d'impact

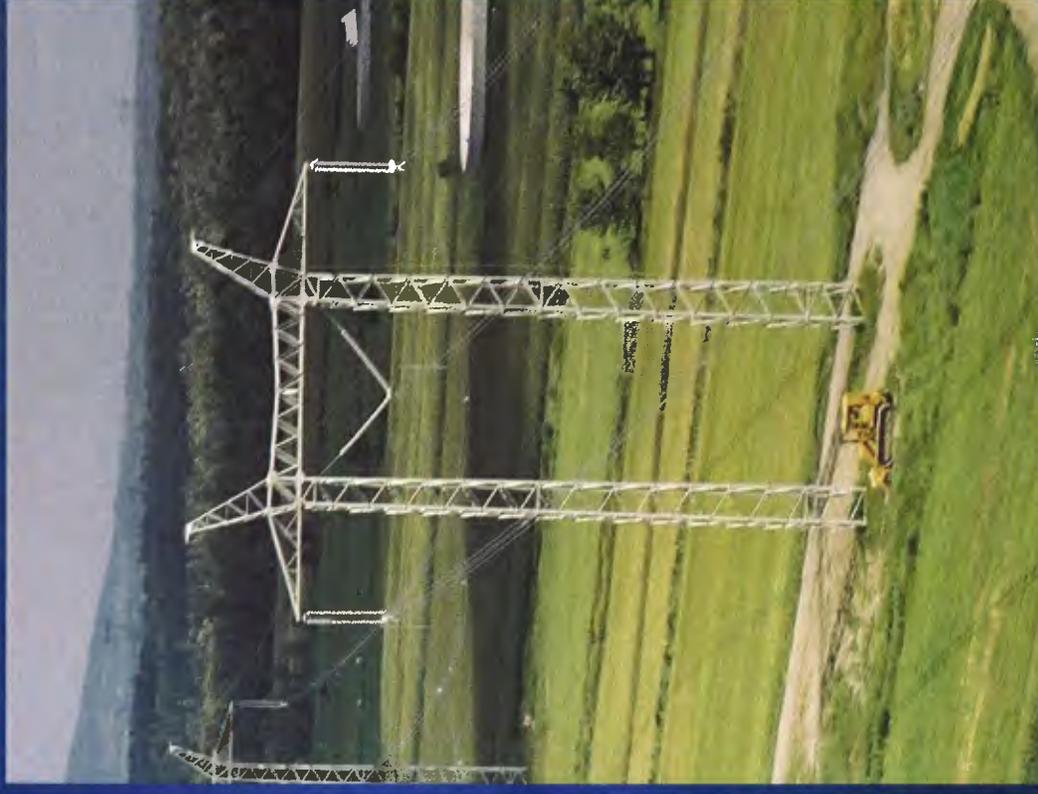
- Élaboration de variantes de tracé dans le corridor est au cours de l'été 2012 afin de dégager un tracé de moindre impact acceptable socialement
- Présentation des variantes (automne 2012)
- Choix du tracé préférable et communication sur la variante retenue (hiver 2013)
- Dépôt de l'étude d'impact : printemps 2013

3. Caractéristiques techniques



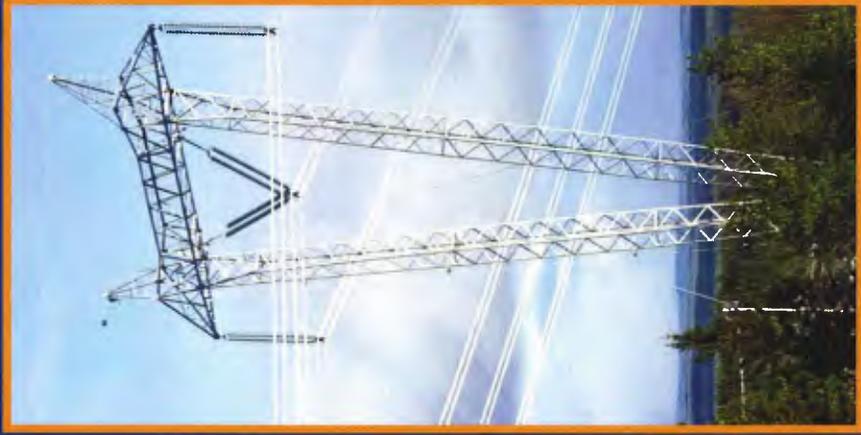
Le pylône utilisé en milieu agricole

1. La distance entre 2 pylônes
 - Environ 400 m
2. Le pylône les plus approprié
 - Pylône conçu pour le milieu agricole : 10 m entre les pattes, aucun hauban
3. La largeur de l'emprise
 - 80 m



Portique à treillis

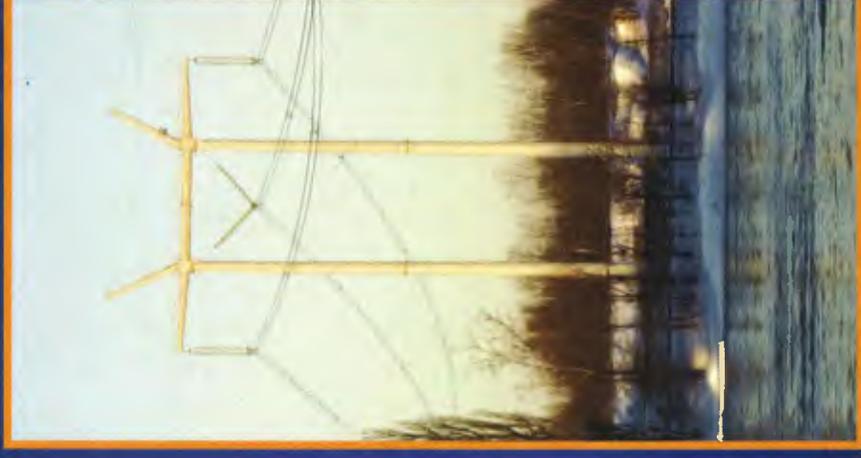
Autres types de pylônes à l'étude



Exemple de pylônes
en V haubanés

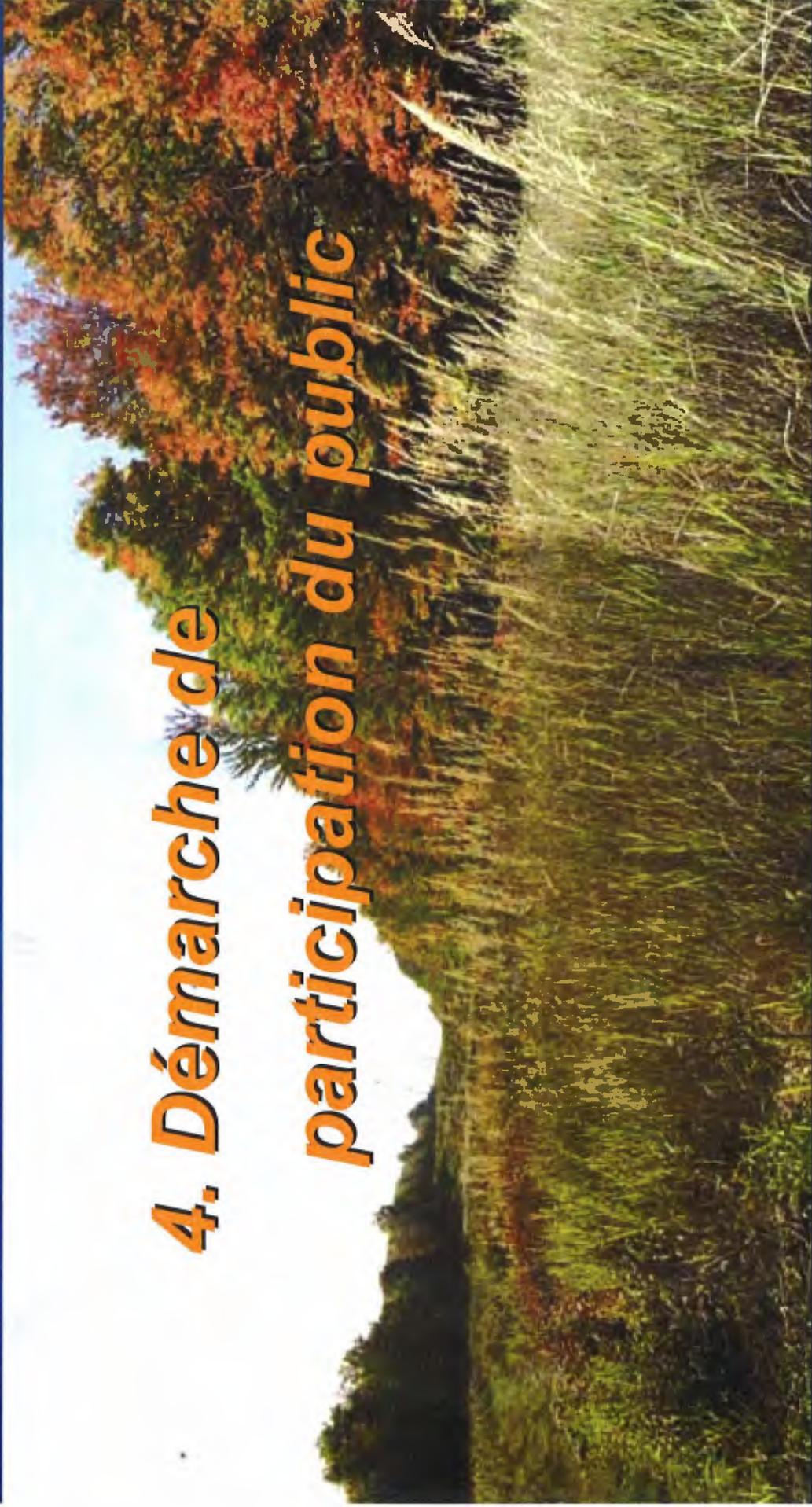


Exemple de pylônes
à 4 pattes



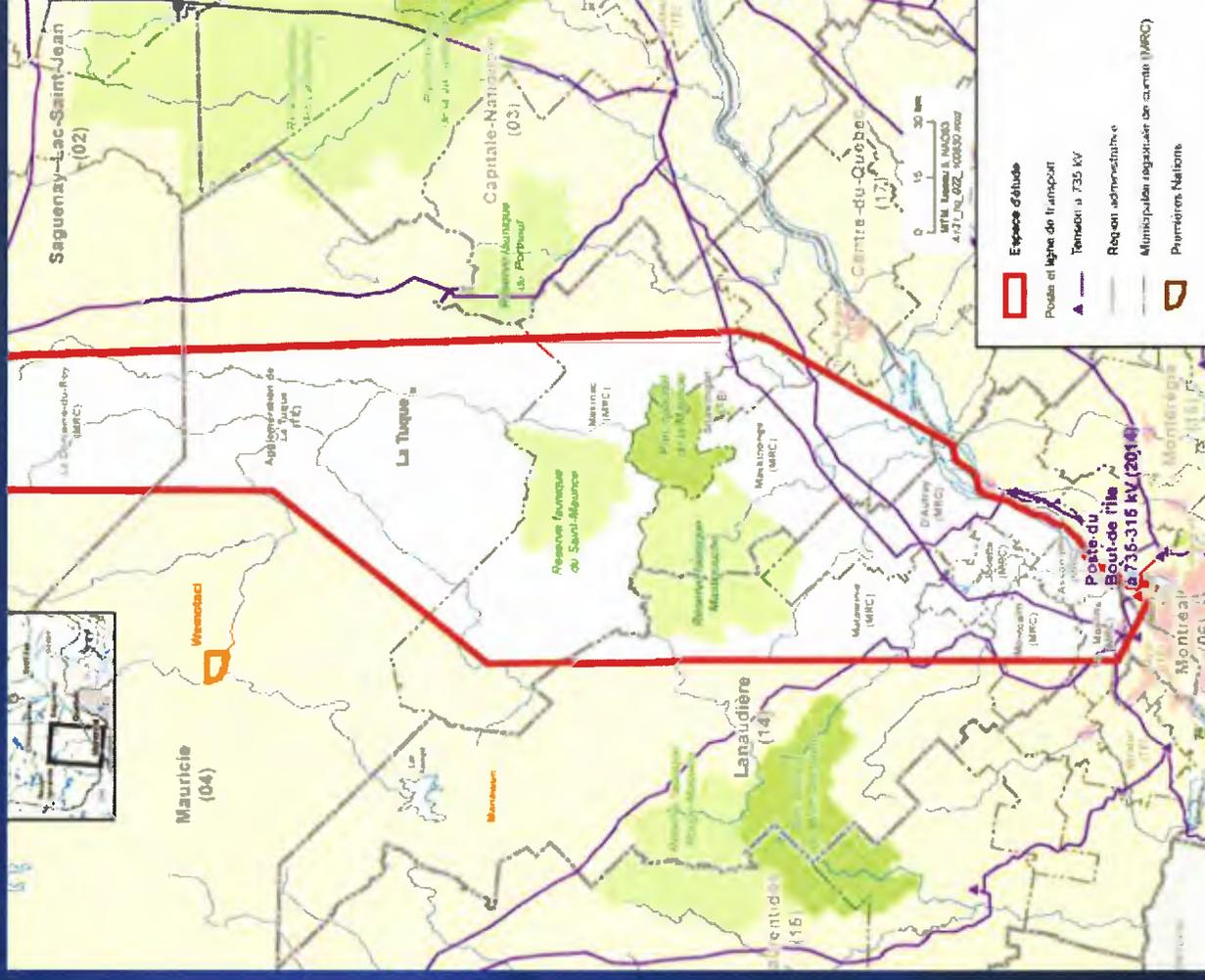
Exemple de pylônes
tubulaires

4. Démarche de participation du public



Information générale

- Automne 2010
- Dix rencontres dans Lanaudière
- Moyens de communication : bulletin, ligne Info-projets, page Internet



Calendrier de réalisation – Lanaudière

Information générale (gestionnaires des territoires et organismes)	Automne 2010
Information-consultation sur les corridors	Automne 2011
Information-consultation sur les tracés	Printemps – automne 2012
Information sur la solution retenue	Hiver 2013
Dépôt de l'étude d'impact	Printemps 2013
Autorisations gouvernementales	2013-2015
Construction	2015-2017
Mise en service	2017

Période de questions et d'échanges